



Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

7403^e séance

Lundi 16 mars 2015, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Delattre	(France)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Lucas
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Wang Min
	Espagne	M. González de Linares Palou
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Power
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	M ^{me} Jakubonė
	Malaisie	M. Haniff
	Nigéria	M ^{me} Ogwu
	Nouvelle-Zélande	M. McLay
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Tchad	M. Mangaral
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2015/151)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2015/151)

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, de l'Inde, de l'Italie, du Japon, du Pakistan, de la République islamique d'Iran, de la Slovaquie, de la Suède et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ioannis Vrailas, Chef adjoint de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/151, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Nicholas Haysom.

M. Haysom (*parle en anglais*) : Les récentes avalanches et inondations qui ont frappé tout l'Afghanistan et fait plus de 250 morts viennent nous rappeler que non seulement ce pays supporte le coût humain du conflit, mais il subit aussi régulièrement les ravages causés par des catastrophes naturelles. L'ONU présente ses condoléances aux familles touchées et salue l'action menée par le Gouvernement et les agents des organismes de secours humanitaire, qui ont travaillé dans les pires conditions pour venir en aide aux survivants et rétablir les services de base. À la demande du Gouvernement, le système humanitaire des Nations

Unies a fourni des secours d'urgence et est disposé à apporter une assistance supplémentaire en vue de la reconstruction du pays à long terme.

Depuis mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.7347), plusieurs faits nouveaux importants ont suscité un regain d'espoir en ce qui concerne l'avancée du processus de paix en Afghanistan. Par ailleurs, le Gouvernement d'union nationale a commencé à prendre forme, suite à la nomination et à l'approbation d'un certain nombre de ministres. De plus, l'Afghanistan et le Pakistan ont mené un dialogue de plus en plus constructif axé sur la paix, le commerce et la sécurité. Ces évolutions positives témoignent de l'efficacité des efforts consentis par le Président, Ashraf Ghani, et le chef de l'exécutif, Abdullah Abdullah. Leur direction concertée demeure indispensable pour que les négociations de paix progressent, que des réformes électorales en profondeur soient durablement entreprises et que les changements requis pour la relance de l'économie interviennent.

À cette fin, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) exhorte une fois de plus les dirigeants politiques à mener à bien le processus de nomination des hauts responsables gouvernementaux. La Mission insiste en particulier sur la nécessité de nommer des hauts magistrats afin de consolider les efforts récents visant à renforcer l'état de droit et à lutter contre la corruption. La MANUA continue de souligner qu'il faudra un gouvernement caractérisé par le professionnalisme et la diversité, avec une forte représentation féminine, pour s'attaquer aux nombreux défis qui se profilent.

Ces dernières semaines, on a beaucoup parlé d'éventuelles négociations de paix entre le Gouvernement afghan et les Taliban. La MANUA estime qu'à l'heure actuelle, plusieurs facteurs semblent favorables à des pourparlers de paix. Toutefois, il faut donner aux parties suffisamment d'espace pour atteindre un niveau de confiance qui leur permettra de trouver un terrain d'entente et de se rendre compte que la paix est la seule option viable pour l'Afghanistan et qu'une victoire militaire n'est ni probable ni optimale si elles veulent conclure un pacte social national durable. Les processus de paix sont fragiles et vulnérables aux tentatives de déstabilisation externes. Ils exigent de la patience et de la persévérance. L'appui international doit être cohérent et coordonné. Pour parvenir à une paix durable, ce processus doit être sans exclusive et faire fond sur les progrès importants réalisés par l'Afghanistan au cours

de la dernière décennie. En étroite consultation avec le Gouvernement, la MANUA poursuivra son dialogue avec toutes les parties au conflit afin de les aider à trouver un terrain d'entente.

Je peux également confirmer que la MANUA continue de mener un dialogue franc avec les Taliban au sujet de l'accès humanitaire et des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne la protection des civils. À cet égard, la Mission tient à signaler que ce dialogue a permis de rétablir l'accès des équipes de vaccination dans la province de Helmand.

La promesse de créer une commission de la réforme électorale est un élément essentiel de l'accord politique qui a conduit à la formation du Gouvernement d'union nationale. Une réforme électorale globale est indispensable pour rétablir la confiance du peuple afghan dans le processus démocratique et pour renforcer la stabilité politique. Par conséquent, la MANUA se félicite de l'engagement renouvelé du Président Ghani à établir la Commission sans tarder. Nous encourageons vivement les autorités afghanes à fixer le calendrier électoral, à améliorer les mesures visant à réduire les risques de fraude, à donner aux élections un caractère plus viable et à engager un dialogue fondé sur la transparence et la consultation avec le peuple afghan.

Au cours des derniers mois, j'ai effectué plusieurs visites dans les pays voisins de l'Afghanistan et rencontré les hauts responsables de ces pays, notamment de l'Iran, du Pakistan et de l'Ouzbékistan. J'ai le plaisir d'annoncer que lors de toutes ces rencontres, la plupart de mes interlocuteurs ont reconnu l'importance de renforcer la coopération régionale. Ils ont confirmé leur volonté de jouer un rôle constructif en Afghanistan et souligné que la stabilité et la coopération économique servaient en fin de compte leurs intérêts mutuels. En outre, un véritable dialogue de paix entre les parties afghanes exigera un appui régional ferme, dans le plein respect de la souveraineté de l'Afghanistan. À cet égard, nous saluons les initiatives constructives prises par les dirigeants afghans et pakistanais ces derniers mois.

L'état de l'économie afghane demeure très préoccupant. Le programme du Gouvernement intitulé « Sur la voie de l'autonomie », présenté à la Conférence de Londres en décembre, a été salué à juste titre pour son caractère visionnaire. Il doit maintenant être mis en œuvre pour que le Gouvernement puisse continuer de mobiliser les ressources publiques, renforcer sa capacité de fournir des services et créer des emplois. Même si les pluies et les chutes de neige des dernières semaines ont

quelque peu atténué les craintes de voir l'Afghanistan frappé par une grave sécheresse cet été, il convient de prendre des mesures préventives pour aider les plus vulnérables.

La MANUA a exprimé à plusieurs reprises ses préoccupations persistantes face à l'augmentation continue du nombre de victimes civiles. La MANUA a enregistré plus de 10 000 victimes civiles en 2014 – le chiffre le plus élevé depuis que la Mission a commencé à effectuer un décompte systématique des pertes civiles, en 2009. L'augmentation du nombre des victimes civiles est principalement due à l'intensification des combats terrestres au cours desquels les forces afghanes et les insurgés ont recouru à des tirs indirects à l'intérieur et en direction de zones peuplées de civils. Les parties au conflit doivent être conscientes des conséquences de leurs actes, en assumer la responsabilité, respecter les valeurs qu'elles prétendent défendre et faire de la protection des civils leur priorité. Il faut prendre des mesures concrètes en vue d'une réduction notable du nombre des victimes civiles en 2015.

À la fin du mois de février, en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, la MANUA a publié son troisième rapport sur la torture et les mauvais traitements infligés aux personnes détenues dans les centres de détention gouvernementaux, pour faits liés au conflit. D'après ce rapport, un tiers de tous les détenus interrogés ont subi des mauvais traitements ou des actes de torture. Même si cela représente une réduction par rapport aux 49 % relevés pour la période précédente, il reste beaucoup à faire pour prévenir la torture, qui demeure généralisée et systémique. Nous nous félicitons que la nouvelle administration ait immédiatement pris l'engagement de mettre fin à ces pratiques, y compris en annonçant la préparation d'un plan national sur l'élimination de la torture. La MANUA demande au Gouvernement d'envoyer un message clair de tolérance zéro à l'égard de ces pratiques en poursuivant leurs auteurs en justice, ce qui permettra de mettre fin à l'impunité.

Les récentes opérations militaires menées dans les provinces de Helmand et de Kunar ont montré que les Forces nationales de sécurité afghanes avaient renforcé leur capacité opérationnelle et de planification. Elles peuvent désormais mener des opérations à grande échelle sans bénéficier d'un soutien direct au combat des forces militaires internationales. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette évolution, même si nous nous attendons à une recrudescence des affrontements

au cours de la prochaine saison des combats quand les insurgés essaieront de tester la capacité des Forces nationales de sécurité afghanes de tenir le terrain sans aide extérieure.

De récents rapports indiquent que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) a pris pied en Afghanistan. De l'avis de la MANUA, la présence de ce groupe est une source de préoccupation. Nous estimons toutefois que l'importance de l'EIIL n'est pas tant liée à ses capacités intrinsèques dans cette zone ou cette région, mais plutôt au fait que des groupuscules isolés d'insurgés peuvent se ranger sous sa bannière.

Compte tenu de la prorogation de son mandat fondamental, la MANUA va poursuivre ses efforts, dans le respect de la souveraineté afghane, en vue d'offrir ses bons offices, de promouvoir les droits de l'homme et d'encourager un appui cohérent de la communauté internationale aux priorités fixées par le Gouvernement afghan. Nous sommes prêts à participer pleinement à la réflexion d'ensemble sur le rôle de la MANUA, des donateurs et de la communauté internationale à l'heure où l'Afghanistan entre dans sa décennie de la transformation.

Dans moins d'une semaine, les Afghans célébreront Norouz, qui marque le début de la nouvelle année dans la région et qui est largement considéré comme une occasion de célébrer l'espoir et le renouveau. Je voudrais donc saisir cette occasion pour présenter à mon collègue, l'Ambassadeur Tanin, et à tous les Afghans, tous mes vœux de paix pour l'année 1395. J'espère sincèrement que cette année sera marquée par des progrès tangibles vers la paix.

Le Président : Je remercie M. Haysom de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la France de la façon dont elle dirige les travaux du Conseil de sécurité ce mois-ci et d'avoir convoqué le présent débat. Je tiens également à remercier mon cher ami, M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), de son exposé, ainsi que le Secrétaire général de son rapport sur la situation en Afghanistan (S/2015/151). Je tiens par ailleurs à féliciter sincèrement l'Ambassadeur Oyarzun Marchesi et son équipe de la Mission permanente de l'Espagne pour les efforts

acharnés qu'ils ont déployés pour faciliter le processus de rédaction du projet de résolution relatif au mandat de la MANUA, et pour leur dévouement en tant que « rédacteurs » sur l'Afghanistan au Conseil de sécurité.

Lorsque le Conseil de sécurité a créé la MANUA, en 2002, pour aider le Gouvernement et le peuple afghans à jeter les bases d'une paix et d'un développement durables dans le pays, la situation en Afghanistan était fondamentalement différente de ce qu'elle est aujourd'hui. À l'époque, l'État n'était pas opérationnel. Le Gouvernement était à peine en mesure de fournir des services à la population. Le pays était au bord de la faillite. Sa légitimité nationale et internationale était érodée. Ses institutions et sa société civile étaient presque entièrement détruites. Des millions d'Afghans avaient fui le pays, et l'Afghanistan avait perdu la majeure partie de son capital humain.

L'ONU a joué un rôle fondamental dans l'édification de l'Afghanistan que nous connaissons aujourd'hui. De l'élaboration de l'Accord de Bonn en 2001 après la chute du régime des Taliban et de la coordination de l'assistance civile internationale ces 10 dernières années à l'appui aux élections présidentielle et parlementaires, l'ONU a aidé l'Afghanistan à passer d'une longue période de luttes intestines et de guerres civiles sanglantes à une ère nouvelle de démocratie et d'unité nationale.

Grâce à nos efforts conjoints, nous avons créé de nouvelles institutions et des infrastructures critiques, accompli des progrès économiques sans précédent, mis sur pied une armée compétente et bien entraînée et vu le drapeau afghan hissé dans les régions les plus reculées du pays. Des millions de réfugiés afghans sont rentrés chez eux, et une nouvelle génération d'Afghans instruits a émergé pour mener le pays vers un avenir radieux.

Des progrès remarquables et des changements profonds se sont notamment produits au cours de l'année écoulée. L'Afghanistan a achevé sa transition politique et de sécurité, conformément aux objectifs définis lors des Conférences de Kaboul, Bonn et Tokyo, et il s'est désormais engagé dans la Décennie de la transformation. Durant l'été 2014, des millions de femmes et d'hommes afghans se sont rendus aux urnes pour participer à une élection présidentielle historique, qui a marqué la toute première transition d'un président démocratiquement élu à un autre. Fin 2014, la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité a pris fin et la nouvelle mission Soutien résolu dirigée par l'OTAN a commencé. Cette mission est chargée de

fournir une formation, des conseils et une assistance aux forces nationales de défense et de sécurité afghanes. Ces forces ont assumé l'entière responsabilité de la sécurité dans le pays.

Si nous nous félicitons du renouvellement du mandat de la MANUA, il importe de souligner que l'Afghanistan d'aujourd'hui n'est pas comparable à l'Afghanistan de l'époque où la MANUA a été créée pour lui venir en aide en 2002. Il est même différent de ce qu'il était l'année dernière au moment du renouvellement du mandat de la Mission. L'Afghanistan se prépare à devenir un partenaire à part entière de la communauté des nations démocratiques. Durant ce processus, il est essentiel que l'appui fourni par l'ONU à l'Afghanistan soit adapté aux nouvelles réalités sur le terrain et aux objectifs de la Décennie de la transformation. Cet appui doit refléter pleinement les principes de souveraineté nationale afghane, de contrôle et de responsabilité des affaires nationales, la réussite du processus de transition et l'entrée dans la Décennie de la transformation. Il doit être strictement conforme aux priorités nationales du Gouvernement. Il doit être efficace, responsable et cohérent. Il doit également refléter le fait que le Gouvernement afghan est prêt à assumer pleinement la gestion et la coordination de tous les programmes d'assistance et de développement, ainsi que des efforts de la communauté internationale en Afghanistan.

À cette fin, nous nous félicitons que le Conseil de sécurité ait prié le Secrétaire général d'entreprendre la conduite, dans un délai de six mois suivant la prorogation du mandat, d'un examen complet du rôle, de la structure et des activités de toutes les entités des Nations Unies en Afghanistan, dans le cadre d'échanges et de consultations exhaustifs avec le Gouvernement afghan et les principales parties prenantes, dont la communauté des donateurs, à la lumière de l'achèvement de la transition et du début de la Décennie de la transformation, et conformément aux principes de souveraineté, de direction et de prise en charge nationales afghanes.

Si un examen initial du rôle et des activités de l'ONU en Afghanistan a été mené à la demande du Gouvernement afghan en 2011, le processus proposé dans le projet de résolution présenté aujourd'hui nous permettra de mener des consultations exhaustives avec toutes les parties prenantes au cours des six prochains mois en créant un mécanisme nouveau, rigoureux et

détaillé qui perfectionnera le cadre de notre partenariat et de nos relations avec l'ONU en cette ère nouvelle.

Le Gouvernement afghan est déterminé à jouer son rôle dans la construction d'un Afghanistan prêt à voler de ses propres ailes, à assumer la pleine responsabilité de ses affaires intérieures et à occuper la place qui lui revient de droit en tant que partenaire égal à part entière de la communauté internationale. Pour réaliser cette vision, le Président Ashraf Ghani a établi un programme de réforme intitulé « Sur la voie de l'autonomie », qui a été présenté à la communauté internationale à Londres en décembre dernier. Ce programme est fondé sur un pacte pour la stabilité et la prospérité nationales, régionales et internationales.

Au niveau national, le Gouvernement afghan est déterminé à mettre davantage l'accent sur le bien-être de la population en prenant des engagements concrets, notamment en matière de lutte contre la corruption, de lutte contre la pauvreté, de renforcement de la bonne gouvernance et de l'état de droit, de promotion des droits de l'homme, notamment les droits de la femme, et de rétablissement de la stabilité budgétaire et de la croissance économique.

Au niveau régional, le Gouvernement afghan est entré dans une phase nouvelle de collaboration avec ses voisins, la région dans son ensemble et le monde islamique sur la base de la confiance, de la coopération et de l'intérêt commun. Le renforcement de la coopération est essentiel non seulement pour réaliser une paix et une stabilité durables dans le pays et la région, mais également pour permettre à l'Afghanistan de devenir une plateforme de commerce et d'intégration au niveau régional et une passerelle pour l'accès de tous à la prospérité. À cette fin, les dirigeants nationaux ont lancé une série de consultations et de dialogues avec leurs voisins et les pays de la région afin de créer de nouveaux liens et d'approfondir les liens existants dans les domaines commercial, énergétique et des transports et de renforcer les mesures de coopération et de confiance.

Au niveau international, le nouveau Gouvernement a relancé ses partenariats internationaux, comme le montre la signature rapide de l'Accord bilatéral de sécurité avec les États-Unis et du partenariat durable OTAN-Afghanistan. La visite prochaine d'une délégation afghane de haut niveau aux États-Unis, avec à sa tête S. E. le Président Ashraf Ghani, nous offrira une occasion importante d'approfondir ces engagements. En outre, le Gouvernement a donné une nouvelle tournure

à son dialogue avec la communauté internationale, notamment en élargissant ses partenariats avec de nombreux pays qui ont fourni une aide à l'Afghanistan au cours de la décennie écoulée. Ces engagements renouvelés constituent un vote de confiance en faveur d'un Afghanistan pacifique et stable et expriment une conviction que la paix et la sécurité en Afghanistan sont essentielles à la stabilité régionale et mondiale.

Une paix et une sécurité durables sont cruciales pour bâtir un Afghanistan prospère et stable et sortir du cercle vicieux de fragilité dans le pays. Ceci est particulièrement vrai à une époque où la violence touche un nombre croissant de civils et où la triple menace du terrorisme, de l'extrémisme et de la criminalité risque de compromettre l'avenir du peuple afghan et de la région tout entière. C'est pourquoi le processus de paix et de réconciliation est la première priorité du Gouvernement afghan. Les Afghans de toutes conditions sont unis dans l'appel pressant qu'ils lancent en faveur de la paix, et leur participation active est indispensable à la réussite du processus de réconciliation. Comme l'a dit le Président Ghani,

« le Gouvernement n'a pas le monopole du processus de paix; toute la nation doit y prendre part ».

Il est temps que tous ceux qui poursuivent les combats entendent cet appel généralisé à la paix et jouent le rôle qui leur revient dans l'édification de l'avenir du pays.

Nous nous félicitons de la nouvelle phase de coopération entre l'Afghanistan et le Pakistan dans l'objectif commun de la paix et de la réconciliation. Cette coopération, essentielle à la réussite du processus de paix, inaugure une nouvelle ère dans les relations entre nos deux pays frères. L'appui de tous nos partenaires, en particulier de la région et du monde islamique, est également le bienvenu, et nous tenons à adresser nos remerciements à la République populaire de Chine pour l'aide qu'elle a apportée en facilitant le processus de paix.

Le renouvellement du mandat de la MANUA atteste que le partenariat entre l'Afghanistan, l'ONU et la communauté internationale se poursuit. L'examen auquel appelle à cet égard le Conseil atteste assez clairement de ce qu'il entend fournir un soutien efficace à long terme à l'Afghanistan. Tous nos efforts collectifs, au cours des 13 dernières années, avec le sang versé et les vies perdues, ont tendu à ce que l'Afghanistan puisse devenir membre à part entière de la communauté internationale

en tant que pays stable, pacifique et démocratique. Le temps est venu pour que l'Afghanistan assume sa pleine responsabilité de nation souveraine. Avec l'appui de la communauté internationale, maintenant et à l'avenir, nous pouvons atteindre cet objectif primordial.

Le Président : Les membres du Conseil sont saisis du document S/2015/178, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par l'Espagne. Le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Angola, Tchad, Chili, Chine, France, Jordanie, Lituanie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Fédération de Russie, Espagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Venezuela (République bolivarienne du)

Le Président : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2210 (2015).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. González de Linares Palou (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, et le remercier de ses observations et de son exposé sur la situation en Afghanistan et sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je tiens également à souhaiter la bienvenue à notre ami le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin, que je remercie de sa déclaration et de ses paroles.

Enfin, je voudrais saisir cette première occasion qui nous est donnée d'exprimer nos remerciements aux autres membres du Conseil de sécurité pour la confiance qu'ils ont mise dans notre pays en nous investissant de la responsabilité d'être la « plume » des travaux du Conseil relatifs à la situation en Afghanistan. C'est pour moi et ma délégation un honneur que nous acceptons avec une satisfaction et un empressement particuliers, étant donné le ferme attachement que l'Espagne a toujours témoigné à l'Afghanistan, et notre relation bilatérale privilégiée. Le 1^{er} janvier, le jour même où l'Espagne assumait de nouveau la responsabilité

de membre non permanent du Conseil de sécurité, l'Afghanistan commençait une nouvelle étape de son histoire récente, main dans la main, comme c'est le cas depuis 13 ans, avec la communauté internationale, et en particulier avec le Conseil. S'ouvrait alors une décennie de transformation axée sur la viabilisation du pays sur les plans économique et de la sécurité. Tout cela s'est produit une fois close la période de transition, par un accord sur la formation d'un gouvernement d'unité nationale, marquant le point d'orgue de la première transition démocratique du pouvoir dans l'histoire du pays.

Avec ces changements, l'Afghanistan a vu sa souveraineté reconnue à part entière et a pu réaffirmer en conséquence sa prise en charge et sa direction sur ses propres processus de construction nationale, de développement socioéconomique, et de paix et de réconciliation entre les membres de sa communauté nationale. Cependant, il est une chose qui n'a pas changé le 1^{er} janvier, c'est l'engagement de la communauté internationale aux côtés du pays et notre désir à tous de continuer à soutenir et à accompagner l'Afghanistan, ses institutions et ses citoyens dans les processus évoqués. Nous venons d'adopter aujourd'hui la nouvelle résolution 2210 (2015) du Conseil de sécurité, par laquelle nous prorogons d'une année supplémentaire, conformément aux souhaits du Gouvernement afghan et en consultation avec lui, le mandat de la MANUA. Les membres du Conseil voient dans cette adoption la reconnaissance de cette ère nouvelle, et l'expression formelle de cette volonté d'accompagnement et d'appui de la communauté internationale.

À cet égard, je tiens à souligner que la nouvelle résolution comprend d'importants changements par rapport à celles qui l'ont précédée. Premièrement, elle reconnaît la nouvelle situation qui s'est instaurée depuis le 1^{er} janvier, et prévoit les ajustements nécessaires. Deuxièmement, elle met en exergue la souveraineté, la prise en charge et la direction afghanes. Troisièmement et enfin, elle prie le Secrétaire général d'entreprendre la conduite d'un examen du rôle, de la structure et des activités des entités des Nations Unies en Afghanistan, dans le cadre d'échanges et de consultations exhaustifs avec le Gouvernement afghan et les principales parties prenantes, dont, bien sûr, la communauté des donateurs. L'Espagne estime que ces trois éléments constituent le point de départ de cette nouvelle étape, et elle engage chacun des acteurs appelés à y prendre part à faire preuve, en fonction de sa position et de ses responsabilités, d'un esprit constructif, de coopération et de responsabilité.

Nous ferons pour notre part, bien entendu, de même. Je voudrais à cet égard renvoyer à la déclaration qui sera faite par l'observateur de la délégation de l'Union européenne au nom de ses États membres, à laquelle l'Espagne souscrit pleinement.

Pour finir, j'aimerais, en réaffirmant le plein appui de mon pays aux nouvelles autorités afghanes et à leurs concitoyens, lancer un double appel. D'une part, j'exhorte les autorités et les institutions afghanes à poursuivre leur progression sur la voie entreprise sans à-coups, avec diligence et sens des responsabilités, à commencer par la conclusion rapide du processus de formation du gouvernement d'unité nationale. Nous comptons sur le Gouvernement pour entreprendre incessamment, avec toute la détermination voulue, le programme de réformes annoncé, dont nous espérons qu'il permettra de maintenir et d'amplifier les acquis des 13 dernières années sur le plan de la démocratisation, de la bonne gouvernance, des droits fondamentaux, et notamment des droits des femmes. De même nous comptons que le Gouvernement persévéra dans ses efforts de paix et de réconciliation nationale, et dans son intention constructive et louable de travailler de concert avec ses voisins, en étroite coopération, afin de relever tous les défis qu'ils ont en partage. D'autre part, j'appelle les citoyens afghans à persévérer, dans la définition de leur avenir commun, dans l'esprit d'unité et de participation démocratique dont ils ont remarquablement su faire preuve à l'occasion des élections de l'an dernier.

Il reste des obstacles à surmonter, mais les résultats sont concrets et la capacité du peuple afghan à surmonter les difficultés a été amplement démontrée. Nous devons éviter tout risque de retour en arrière, en particulier dans le domaine de la démocratisation et des droits des hommes et des femmes en Afghanistan.

M. Haniff (Malaisie) (*parle en anglais*) : D'emblée, je tiens à remercier M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, de son exposé, qui donne une description détaillée de la situation actuelle en Afghanistan et contient de précieuses observations. M. Haysom et les membres de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) méritent notre gratitude pour le dévouement dont ils ont fait preuve pour s'acquitter de leurs tâches dans les conditions difficiles qui prévalent dans le pays.

Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration, qui présentait les vues de son gouvernement et son analyse de l'évolution récente

de la situation. La Malaisie félicite l'Afghanistan de sa transition historique vers la Décennie de la transformation. Le processus et les progrès sont désormais fermement entre les mains de son peuple. Je saisis cette occasion pour réaffirmer à l'Ambassadeur Tanin l'engagement de la Malaisie en tant que partenaire de l'Afghanistan en cette période de progrès et de développement.

Comme il est indiqué dans le document publié par la République islamique d'Afghanistan en décembre 2014 « Sur la voie de l'autonomie – adhésion aux réformes et aux nouveaux partenariats », l'Afghanistan se trouve aujourd'hui aux côtés de la Malaisie et d'autres démocraties à majorité musulmane au sein de la communauté des nations. Le ferme attachement des dirigeants afghans à l'inclusivité et à la stabilité a été attesté par un certain nombre de faits encourageants survenus par la suite sur le plan politique.

Nous saluons la patience et le respect avec lesquels les négociations en cours sont conduites entre le Président, Ashraf Ghani, et le chef de l'exécutif, Abdullah Abdullah, conformément au plan de partage du pouvoir. La marche à suivre pour le peuple afghan doit reposer sur les principes de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du pays. À cet égard, nous tenons à exprimer notre espoir que la formation du gouvernement d'union nationale sera menée à bien.

Le document « Sur la voie de l'autonomie » présente de nombreuses mesures de réforme que le Gouvernement afghan entend réaliser. Il est évident qu'il ne se fait aucune illusion quant à la complexité de cette entreprise. Tout en prenant note des évaluations réalistes présentée par le Gouvernement afghan, nous sommes davantage encouragés par sa volonté et sa détermination à réussir. Nous n'avons pas de doute que l'Afghanistan va continuer de progresser dans cette voie, et nous attendons avec intérêt le plan d'action à venir concernant la mise en œuvre de ses priorités. Le Gouvernement afghan s'est engagé à une étroite collaboration avec la communauté internationale, le pays exerçant un contrôle et une responsabilité accrues dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance, du développement et du respect des engagements pris, notamment dans le cadre du Processus de Kaboul, de la Conférence de Londres et de l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo.

Dans le même temps, nous tenons également à souligner qu'il importe que les activités politiques

et de développement réalisées par les organisations internationales présentes en Afghanistan, ainsi que l'aide internationale et d'autres ressources s'harmonisent mieux avec les priorités arrêtées par le Gouvernement afghan. La Malaisie est d'avis qu'à ce stade, il demeure impératif que l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale continuent d'apporter leurs soutien, encouragements et assistance à l'Afghanistan dans le cadre des efforts de reconstruction et de relèvement pour la remise sur pied du pays. Eu égard à la nécessité vitale d'une aide soutenue, nous espérons que la communauté des donateurs s'acquittera rapidement de ses engagements à cet effet.

En ce qui concerne l'intervention humanitaire d'urgence liée aux conditions météorologiques extrêmes du mois dernier, la Malaisie exprime ses condoléances au Gouvernement et au peuple afghans, suite à la perte tragique de plus de 220 vies et le déplacement de plus de 6000 familles dans l'ensemble du pays. Nous avons été encouragés par le rapport publié la semaine dernière par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, selon lequel l'intervention d'urgence dans le district de Panjshir avait pris fin et les besoins dans les zones évaluées semblent avoir été réduits au minimum. La Malaisie espère que le peuple et le Gouvernement afghans pourront rapidement surmonter cette calamité.

En dépit des avancées notables, la Malaisie demeure profondément préoccupée par la situation en matière de sécurité sur le terrain. Comme il ressort du récent rapport de la MANUA sur la protection des civils dans les conflits armés en Afghanistan, l'année 2014 a vu le plus grand nombre de victimes civiles, un total de 3699 morts et 6849 blessés ayant été recensé. La Malaisie condamne la pratique des éléments hostiles au Gouvernement consistant à prendre délibérément pour cible des civils, qui a causé le plus grand nombre de victimes civiles en Afghanistan depuis que la MANUA a commencé à recenser les victimes civiles. Toutes les parties doivent respecter la lettre et l'esprit du droit international humanitaire, en vue de gagner les cœurs du peuple afghan et d'obtenir son adhésion à la réconciliation nationale et au processus d'intégration.

Ma délégation est particulièrement alarmée par les effets de plus en plus négatifs du conflit sur les enfants. Nous sommes choqués par les incidents répétés perpétrés par des groupes armés opposés au Gouvernement, qui tuent et mutilent des garçons et des filles afghans et attaquent des écoles et des hôpitaux. La Malaisie se félicite de l'adoption et de l'approbation,

le 2 février, d'un décret par le Président Ghani, érigeant en infraction le recrutement de mineurs dans les forces armées. Nous encourageons le Gouvernement afghan à continuer d'intensifier ses efforts pour se conformer au plan d'action qu'il a adopté en application de la résolution 1612 (2005).

La Malaisie observe un climat de plus en plus positif dans la région à l'appui du processus de paix et de réconciliation dirigé et contrôlé par les Afghans. Nous nous félicitons de la tenue du premier dialogue stratégique trilatéral entre l'Afghanistan, la Chine et le Pakistan, le 9 février à Kaboul. Nous attendons également avec intérêt la cinquième conférence ministérielle du Processus d'Istanbul « Cœur de l'Asie », qui aura lieu au Pakistan cette année, après le succès rencontré par la conférence précédente, qui s'est tenue à Beijing en octobre 2014. Cette coopération régionale constructive est essentielle pour renforcer l'appui aux efforts déployés par l'Afghanistan en vue d'un processus de réconciliation sans exclusive. À cet égard, nous nous félicitons de la tenue de la conférence nationale du Dialogue du peuple afghan pour la paix, sur le thème « Building the Foundations for an Inclusive Peace Process », le 15 janvier, et nous sommes encouragés par les efforts déployés par le Haut Conseil pour la paix. Cette convergence d'événements mérite l'attention de la communauté internationale, et nous espérons que les principales parties prenantes dans le pays et dans la région continueront d'intensifier leurs efforts à cette fin.

La Malaisie appuie fermement les efforts de réconciliation et de réintégration menés par le Gouvernement afghan, dans le respect de la démocratie et de la Constitution du pays, dans la non-violence et dans le respect des droits de tous les Afghans. Nous estimons que l'adoption d'une démarche fondée sur le principe de la modération serait le moyen le plus efficace de trouver un terrain d'entente et d'étouffer les voix des extrémistes.

Alors que l'Afghanistan s'emploie à renforcer la paix et la stabilité dans le pays, la Malaisie reste fermement attachée à ses efforts de consolidation de la paix et de fourniture d'une assistance à ce pays. Je tiens à saisir cette occasion pour exprimer nos remerciements au Gouvernement afghan de l'invitation qu'il a adressée à la Malaisie d'adhérer à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Avant la fin du mandat de la FIAS, une équipe médicale malaisienne avait été en poste dans le pays pour fournir

des services médicaux et dentaires et des soins de santé à la population civile afghane. Je tiens également à remercier la Nouvelle-Zélande à cet égard, car l'équipe médicale malaisienne a reçu un appui logistique précieux de la part de l'équipe néo-zélandaise de reconstruction provinciale, lorsqu'elle était basée dans la province de Bamyân. Le Gouvernement malaisien s'est également engagé à fournir des programmes de renforcement des capacités techniques à l'Afghanistan. Depuis 2002, plus de 520 responsables afghans ont reçu une formation en Malaisie dans le cadre du programme malaisien de coopération technique, du programme de formation dans des pays tiers et d'autres programmes.

La Malaisie est fermement convaincue que la communauté internationale doit continuer d'apporter son appui à l'Afghanistan, alors que le pays poursuit son chemin sur la voie qu'il s'est tracée. La nature interdépendante des défis actuels exige des progrès constants et qui se renforcent mutuellement dans divers domaines. L'entrée dans la Décennie de la transformation apportera de nouveaux défis et de nouvelles méthodes de collaboration pour les relever. Il nous faut désormais nous concentrer sur la recherche de solutions qui complètent et valident les progrès réalisés par l'Afghanistan.

Par la résolution 2210 (2015) qui vient d'être adoptée ce matin, le Conseil de sécurité a défini le mandat de la MANUA pour les 12 prochains mois. Il nous plaît de constater que la MANUA et le Gouvernement afghan continueront d'entretenir un partenariat étroit, ce qui est vital pour garantir une paix et une stabilité durables dans le pays. Le Secrétaire général a également été chargé d'examiner les modalités des prochaines étapes de l'évolution de la relation entre la MANUA et l'Afghanistan. Nous espérons que cela aboutira à une collaboration plus productive et plus efficace entre le pays hôte, le système des Nations Unies et la communauté internationale. Je tiens à remercier la délégation espagnole du travail considérable qu'elle a effectué pour préparer la résolution.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer la sincère détermination de la Malaisie à appuyer le Gouvernement afghan dans ses efforts pour instaurer la paix, la sécurité et la stabilité dans le pays durant la Décennie de la transformation et au-delà.

M^{me} Jakubonė (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en

Afghanistan (MANUA), M. Nicholas Haysom, de son exposé.

La Lituanie souscrit à la déclaration qui sera prononcée au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

Depuis le 1^{er} janvier, l'Afghanistan a ouvert un nouveau chapitre de son histoire. Le peuple afghan a entamé la Décennie de la transformation en assumant l'intégralité des responsabilités en matière de sécurité, avec la première passation de pouvoir pacifique et démocratique et le tout premier Gouvernement d'union nationale jamais formé. Néanmoins, il faut impérativement que les autorités afghanes continuent de persévérer puisque la situation reste fragile et que plusieurs défis considérables pointent à l'horizon.

La première tâche – et la plus importante – est de renforcer l'économie mal en point de l'Afghanistan, laquelle menace la stabilité et entrave la capacité du Gouvernement de s'acquitter de ses fonctions administratives et de fournir des services publics. Dans ce sens, nous encourageons vivement le Président Ghani et le chef de l'exécutif, Abdullah, à continuer de faire avancer la bonne gouvernance et les autres réformes pertinentes. La feuille de route à suivre est bien établie, notamment dans le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo et dans le document publié récemment par le Gouvernement afghan sur son programme de réforme, « Sur la voie de l'autonomie ». En particulier, les autorités afghanes doivent intensifier la lutte contre la corruption et l'économie illicite, notamment en dopant leurs efforts de lutte contre les stupéfiants et le détournement de fonds publics, et améliorer sensiblement le recouvrement des recettes tout en développant les secteurs économiques – en premier lieu l'agriculture, l'extraction minière et les services.

Deuxièmement, assurer la sécurité demeure une autre tâche redoutable pour le Gouvernement afghan. L'année 2014 et les premiers mois de l'année en cours ont été marqués par un nombre record d'incidents et de victimes civiles, notamment parmi les femmes et les enfants. Les forces afghanes sont confrontées presque quotidiennement aux activités de l'insurrection, à des affrontements armés, à des meurtres ciblés et à des attentats-suicides. Nous saluons la détermination dont font preuve les Forces nationales de sécurité afghanes pour déjouer les attaques fomentées par les éléments hostiles au Gouvernement. Cela étant, la poursuite de l'assistance internationale afin de continuer à développer les forces et institutions de sécurité afghanes

reste indispensable. À cet égard, nous estimons que la nouvelle mission non militaire de formation, de conseil et d'assistance de l'OTAN est une nouvelle contribution importante. Mais au-delà de cela, l'effroyable tribut humain que doivent payer les Afghans ordinaires souligne la nécessité d'un règlement pacifique et sans exclusive de ce conflit. Dans ce contexte, nous saluons le leadership dont a fait preuve le Président Ghani en appelant à un dialogue national et à resserrer les liens avec ses voisins, en particulier le Pakistan. Nous nous félicitons de la priorité accrue que le nouveau Gouvernement accorde au dialogue et à la coopération dans la région.

Troisièmement, pour consolider les avancées impressionnantes obtenues en matière de développement depuis 2001, l'Afghanistan va devoir poursuivre les progrès concrets réalisés dans le domaine des droits de l'homme, en particulier en ce qui concerne les droits de la femme. Nous appelons les autorités afghanes à tenir leur promesse de promouvoir la place des femmes et des filles dans la vie politique, économique et sociale, notamment en nommant des femmes ministres et en élaborant d'urgence une stratégie pour l'application intégrale de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, par exemple par des services aux victimes et l'accès à la justice. À maintes reprises, l'ONU a fait part de ses inquiétudes concernant la pratique illégale qui consiste à arrêter et à poursuivre des femmes pour des crimes dits moraux. Les questions relatives aux droits de l'homme et à la problématique hommes-femmes doivent faire l'objet d'une attention spécifique dans le cadre du processus de paix et de réconciliation conduit et contrôlé par les Afghans. La rencontre, en décembre 2014, entre le chef de l'exécutif Abdullah et les chefs des comités provinciaux pour la paix, pour appeler à une plus grande participation des femmes au processus de paix, est un pas dans la bonne direction.

Enfin, ma délégation félicite M. Ghani et M. Abdullah de leur leadership et de leur esprit de compromis. La Lituanie exhorte les dirigeants politiques à rapidement mener à bien le processus de recrutement et d'approbation des responsables gouvernementaux sur la base du mérite. De la même manière, une réforme électorale doit être promptement lancée pour qu'elle puisse entrer en vigueur avant les élections à la Wolesi Jirga et aux conseils de district, prévues en 2015.

Tout important que soit l'appui de la communauté internationale, la responsabilité principale de l'avenir de l'Afghanistan incombe aux Afghans eux-mêmes. Le

programme de réforme et les engagements en la matière présentés par le Gouvernement d'union nationale sont encourageants. La Lituanie est disposée à soutenir ces efforts en maintenant sa détermination à appuyer l'Afghanistan aux niveaux politique, militaire et civil, notamment par sa participation à la mission Soutien résolu, à la Mission de police de l'Union européenne et à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, ainsi qu'en contribuant au fonds d'affectation spéciale pour l'Armée nationale afghane. L'interaction, les synergies et la coopération étroite entre l'ONU, l'Union européenne et l'OTAN revêtent une grande importance tandis que nous poursuivons nos efforts en faveur de la pérennité du processus de paix et de réconciliation, de la stabilisation et du développement du pays.

Enfin, ma délégation remercie la Mission permanente espagnole d'avoir élaboré la résolution 2210 (2015) qui proroge d'un an le mandat de la MANUA et mené avec efficacité le processus de négociation. La présence ininterrompue et le rôle de la MANUA et d'autres organismes des Nations Unies, notamment au niveau des provinces, restent indispensables pour le développement de l'Afghanistan et pour servir tous les citoyens afghans sans exception.

M^{me} Power (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, et l'Ambassadeur Tanin de leurs remarques aujourd'hui. Au nom des États-Unis, je tiens à remercier M. Haysom et son équipe du travail dévoué et humaniste qu'ils accomplissent pour aider les Afghans à améliorer leurs conditions de vie, leurs institutions et leur nation. Le renouvellement unanime aujourd'hui du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est la preuve de l'appui constant que le Conseil accorde à leurs efforts et à l'Afghanistan.

Alors que nous marquons le début de la Décennie de la transformation de l'Afghanistan, on observe à la fois des progrès encourageants et des difficultés persistantes. L'an dernier, nous avons vu les Afghans prendre des risques bien réels et surmonter leur peur pour aller voter lors du scrutin. Nous avons vu deux candidats faire passer l'avenir de leur pays au premier plan, en formant un Gouvernement d'union nationale auquel ils ont prouvé leur attachement tandis qu'ils affrontent ensemble les difficultés, parmi lesquelles la formation du Gouvernement, la réforme électorale et le processus de paix et de réconciliation. Les États-Unis appellent les dirigeants à présenter d'urgence une liste complète de personnalités désignées pour occuper

un poste ministériel qui satisfassent aux exigences rigoureuses qui ont été fixées et soient à même d'obtenir l'aval du Parlement.

Nous félicitons le Président Ghani et le chef de l'exécutif Abdullah de leur détermination commune à donner la priorité à la réforme électorale. L'élection tenue l'an dernier a mis en lumière les faiblesses chroniques du système électoral afghan. Il est primordial de déterminer rapidement les réformes qui s'imposent et de les appliquer d'urgence, dans le respect des normes internationales, notamment pour garantir la réussite des élections parlementaires et aux conseils de district. La mise en place, à cet effet, de la commission de la réforme électorale, dont les deux dirigeants ont convenu à l'automne, marquerait un pas important dans cette direction.

Modifier fondamentalement le système politique et électoral d'un pays est difficile, quelles que soient les circonstances, et a fortiori pour les Afghans, qui s'attèlent à cette tâche considérable sur fond d'attaques persistantes par les insurgés qui cherchent à déstabiliser le pays. Les informations exceptionnelles transmises par la MANUA concernant le tribut que paient les civils, un modèle à suivre pour les autres missions, témoignent des répercussions de la violence sur la société afghane, en particulier sur certains de ses membres les plus vulnérables. En 2014, le nombre de victimes civiles a augmenté de 22 % par rapport à 2013; le nombre de civils tués de 25 %; le nombre de victimes femmes a augmenté de 21 % et le nombre d'enfants de 40 %. En 2014, ce sont 714 enfants – 714 enfants – qui ont été tués.

Selon les rapports de la MANUA, environ 75 % de toutes les victimes civiles sont le fait des Taliban et des groupes affiliés. Mais ce que les statistiques ne pourront jamais traduire c'est l'impact incommensurable que cela a sur les familles des personnes tuées ou blessées. Par exemple, le rapport de la MANUA nous explique que les femmes qui sont devenues soutiens de famille après que leur mari a été tué ou mutilé ont été confrontées à des conséquences durables, puisque la pauvreté a poussé de nombreuses femmes à donner leurs filles en mariage en échange du paiement de leurs dettes, ou à retirer leurs enfants de l'école, souvent pour les envoyer travailler.

Cela ne rend même pas l'émotion et la douleur causées par toutes ces pertes. Les dirigeants afghans connaissent l'impact considérable de la violence sur le peuple afghan, et c'est l'une des nombreuses raisons qui font qu'ils se sont engagés à rétablir la paix dans leur pays – un objectif que nous appuyons vigoureusement.

Nous voyons de nombreux les Afghans faire preuve d'une bravoure extraordinaire. L'un des groupes qui passent souvent inaperçus sont les démineurs qui entreprennent jour après jour de nettoyer les champs de mines afin que leurs compatriotes ne soient pas mutilés en travaillant la terre ou en se rendant à l'école. L'année dernière, 34 démineurs ont trouvé la mort, dont 11 ont été tués par des rebelles le 13 décembre alors qu'ils détruisaient des munitions non explosées dans la province d'Helmand. Nous constatons le même dévouement parmi les légions d'enseignants afghans qui se rendent dans leurs salles de classe malgré les menaces et le harcèlement, pour donner aux garçons et aux filles l'éducation dont ils ont besoin pour construire leur avenir et l'avenir de leur pays.

Nous rendons également hommage aux forces de sécurité afghanes qui risquent leur vie et qui, dans de nombreux cas, font le sacrifice suprême pour protéger leurs compatriotes. Leur détermination et leurs capacités se sont beaucoup renforcées. La professionnalisation continue des Forces nationales de sécurité afghanes, qui bénéficient d'un appui international robuste et soutenu, notamment par le biais de la mission Soutien résolu de l'OTAN, est essentielle, tant pour améliorer leur efficacité que pour garantir le strict respect des normes internationales en matière de droits de l'homme. S'agissant du traitement infligé aux détenus afghans, les tactiques brutales signalées à la MANUA et dont il est fait état dans son dernier rapport, n'ont pas de place dans la quête de la justice; et il est de même de la complicité des responsables de la justice qui, selon le même rapport, comptent trop sur les confessions des personnes mises en cause dans des procédures pénales, même lorsque des preuves crédibles semblent indiquer que ces confessions ont été obtenues par le biais de tactiques brutales. Voilà pourquoi nous applaudissons l'engagement pris par le Gouvernement afghan d'éliminer le recours à la torture.

Comme tout le monde ici le sait, nous avons célébré la semaine dernière la Journée internationale de la femme, une journée consacrée à la célébration de nombre d'histoires exaltantes du monde entier, y compris d'Afghanistan, un pays où, sous le règne des Taliban, les femmes ne pouvaient sortir sans être accompagnées d'un parent mâle et sans burqa. La semaine dernière, non seulement les membres de l'équipe nationale cycliste féminine d'Afghanistan étaient dehors, mais elles faisaient une course de vélo sur les routes du pays. Si l'équipe manque de ressources, elle ne manque pas de courage. Certains conducteurs les huent et les menacent, mais elles continuent de pédaler. Un jour,

un motocycliste s'est rapproché et a tenté de saisir la capitaine de l'équipe par le maillot; elle a chuté et s'est blessée au dos. Mais aujourd'hui elle s'est remise en selle, et entraîne plus de 40 autres femmes membres de l'équipe. Imaginez ce que c'est que d'être une petite fille assise à l'arrière d'une voiture et de voir brusquement ces 40 femmes descendre à vive allure la route en ligne droite. Imaginez quelle source d'inspiration cela doit être. L'une des coéquipières, Malika Yousifi, veut devenir la première femme afghane à terminer le Tour de France. « Rien ne m'arrêtera », a-t-elle déclaré à un reporter. Nous croyons que si on lui donnait une chance, et si son pays continue de rester engagé sur la voie politique courageuse qu'il s'est tracé, Malika dit vrai. Rien ne les arrêtera.

Il y a tellement à perdre et tellement encore à gagner en ces temps difficiles. Les États-Unis soutiendront le peuple afghan à chaque étape de son périple afin que l'Afghanistan retrouve sa place dans le concert des nations en tant que pays stable, pacifique, indépendant et démocratique.

M. McLay (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*):

Je remercie M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé et du travail qu'il effectue actuellement en Afghanistan. Je remercie également l'Ambassadeur Tanin de nous avoir rappelé si éloquemment tout le chemin parcouru par l'Afghanistan au cours des 13 dernières années. Nous saluons ces progrès, tout en restant conscients des défis qui restent à relever.

L'exposé d'aujourd'hui et la prorogation du mandat surviennent à un moment critique pour l'Afghanistan, alors que le Gouvernement d'union nationale s'efforce d'imposer son autorité et que le pays tente de s'adapter à ce que l'on peut considérer comme les réalités de « l'après » Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Dans ce contexte et face aux considérables défis qui existent en matière de développement et de gouvernance auxquels le pays est encore confronté, le rôle de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) revêt encore plus d'importance.

Au cours des dix dernières années, l'appui de la communauté internationale, conjugué aux sacrifices et aux efforts du peuple afghan, a permis des avancées réelles dans les domaines de la sécurité, de la santé, de l'éducation et des infrastructures. En effet, nous avons tous beaucoup investi dans le succès de l'Afghanistan, et il importe par conséquent que le Conseil envoie un signal fort et un message d'unité, et

qu'il exprime notre engagement et notre appui continus à l'heure où l'Afghanistan entre dans la Décennie de la transformation. L'engagement de la Nouvelle-Zélande en faveur de l'Afghanistan depuis 2001, auquel le représentant de la Malaisie a fait allusion plus tôt, ainsi que notre appui continu par le biais du programme de formation et d'aide au développement, reflète l'importance que nous accordons au succès à long terme du pays.

La Nouvelle-Zélande félicite le Président Ghani et M. Abdullah d'avoir formé un gouvernement d'union nationale, et d'avoir fait tous les compromis nécessaires aux fins de ce processus. Une direction unifiée et responsable est essentielle si l'Afghanistan veut réussir son passage de la transition à la transformation, et la MANUA et la communauté internationale joueront un rôle important par leur appui. Nous attendons avec impatience des progrès en matière de réforme électorale, comme l'a indiqué le Représentant spécial, ainsi qu'un renforcement des institutions de gouvernance. Nous attendons aussi avec intérêt que les femmes jouent un rôle accru.

Toutefois, le Conseil ne doit pas perdre de vue les problèmes de sécurité auxquels se heurte actuellement l'Afghanistan. En effet, nous devons nous préoccuper de la détérioration des conditions de sécurité. L'année dernière, 2014, est venue en deuxième position après 2011 pour le nombre d'incidents enregistrés depuis 2002. Pour la première fois, les affrontements au sol auront été la principale cause des victimes parmi les civils, comme le Représentant spécial et d'autres l'ont expliqué en détail. C'est pourquoi nous faisons écho à l'appel lancé par le Secrétaire général à toutes les parties

« à respecter le droit de la guerre, notamment à faire la distinction entre civils et combattants et à ne pas utiliser d'armes lourdes dans les zones peuplées ».

La mission Soutien résolu n'est pas une opération militaire, et il est donc crucial que les Forces nationales de sécurité afghanes maintiennent la stabilité. Dans un avenir prévisible, cela exigera l'appui continu des partenaires internationaux. À plus long terme, la paix ne viendra que si nous répondons aux aspirations au développement du peuple afghan. Comme nous le disons si souvent, dans de nombreuses situations, le développement économique est la clef de la stabilité et de l'autosuffisance. À court terme, nous devons aider à atténuer les répercussions économiques considérables du retrait de la FIAS. En l'occurrence, la MANUA jouera

encore une fois un rôle extrêmement crucial. Elle devra fournir une assistance, en particulier par ses actions en faveur des droits de l'homme. Elle doit améliorer la cohérence et la coordination de l'appui international. Et, bien entendu, elle doit œuvrer de concert avec le Gouvernement afghan afin que tout cela soit aligné sur les besoins et les priorités du pays.

La Nouvelle-Zélande a souvent dit, avant de devenir membre du Conseil et depuis, que nous devons faire mieux en matière de prévention des conflits, et nous le disons encore une fois dans le contexte de l'Afghanistan qui se trouve à une étape cruciale. Le risque d'un retour du conflit peut être évité, mais nous devons tous aider ce pays à rester engagé sur la voie de la paix. Le développement économique sera essentiel pour ce faire. La Nouvelle-Zélande appuie le Gouvernement afghan et l'encourage dans sa quête de réconciliation avec les Taliban modérés, mais cela ne doit advenir qu'à un rythme et d'une façon acceptables pour l'Afghanistan lui-même, et seulement si les conditions dont a déjà parlé le Représentant spécial sont réunies. Il importe que l'application du régime de sanctions imposé par le Conseil au Taliban concoure aussi aux efforts visant à instaurer la paix et la réconciliation en Afghanistan. La Nouvelle-Zélande préside le Comité créé par la résolution 1988 (2011), et sait qu'elle peut jouer un rôle positif et aider l'Afghanistan à atteindre des résultats.

La Nouvelle-Zélande est heureuse que la résolution 2210 (2015) adoptée aujourd'hui prie le Secrétaire général d'entreprendre la conduite d'un examen du rôle, de la structure et des activités de toutes les entités des Nations Unies en Afghanistan, en étroite consultation avec le Gouvernement afghan. Dans cette Décennie de la transformation, un tel constitutionnalisme et une telle consultation sont essentiels. Nous nous félicitons de ce que le Conseil ait été disposé à travailler directement avec l'Afghanistan s'agissant de la rédaction de la résolution afin que les vues du pays soient reflétées dans le mandat que nous venons de proroger. Comme l'Ambassadeur Tanin l'a souligné, ce processus a produit un très bon résultat et est conforme au principe de l'appropriation nationale. La Nouvelle-Zélande se félicite que le Gouvernement afghan souhaite prendre davantage en charge et en main la sécurité et le développement du pays. Tout cela constitue à notre avis une étape logique et nécessaire dans toute sortie de conflit, et en tout cas dans toute sortie de conflit conforme aux principes essentiels de la consolidation de la paix. Nous souhaitons donc plein

succès au Gouvernement et au peuple afghans et les assurons en tout temps de notre appui dans leurs efforts.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le débat d'aujourd'hui. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Haysom, de son exposé et le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tanin, de sa déclaration.

Grâce aux efforts inlassables du Gouvernement et du peuple afghans et au ferme appui de la communauté internationale, l'Afghanistan a mené à terme fin 2014, sans heurt, sa transition politique, économique et de sécurité et entamé son importante « Décennie de la transformation », tournant ainsi une nouvelle page de son histoire. Le Gouvernement et le peuple chinois félicitent le Gouvernement et le peuple afghans de l'importance de l'oeuvre accomplie. Force est néanmoins de faire observer que l'Afghanistan demeure aux prises avec divers problèmes et difficultés sur les plans de la sécurité et de la réconciliation et dans les domaines politique et économique. À l'avenir, la réalité du développement économique et social de l'Afghanistan dépendra principalement des efforts déployés par le Gouvernement et le peuple afghans eux-mêmes. En attendant, ils compteront également lourdement sur le maintien de l'appui et de l'assistance apportés par la communauté internationale, toujours dans le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Afghanistan.

J'aimerais faire les observations suivantes.

Premièrement, l'état d'esprit actuel doit changer pour s'adapter à la nouvelle norme de la situation en Afghanistan ou, comme l'a dit l'Ambassadeur Tanin, la nouvelle réalité. Cette année est la première de la Décennie de la transformation en Afghanistan. Puisque le pays entre dans une nouvelle phase de son développement politique, économique et social, le Gouvernement et le peuple afghans devront assumer des responsabilités croissantes dans la reconstruction nationale et le développement économique et social, conformément au principe fondamental qui veut que le règlement de la situation en Afghanistan s'inscrive dans une prise en charge du peuple afghan lui-même, qui en dirigera les opérations. La communauté internationale doit se concentrer sur la nouvelle perspective à long terme, s'adapter de façon dynamique à la nouvelle norme que constitue le rôle important assumé par le peuple et le Gouvernement afghans et leur faire

pleinement confiance, tout en les aidant activement à renforcer leurs capacités dans tous les domaines pour que l'Afghanistan puisse vivre uni et que son peuple puisse vivre dans l'estime de soi, la volonté de progrès et l'autonomie.

Deuxièmement, nous sommes convaincus que la réconciliation nationale peut progresser sans à-coups grâce à un processus de réconciliation recueillant une large adhésion, ne laissant personne de côté et qui soit pris en charge et dirigé par les Afghans. C'est la voie à suivre si l'on veut que l'Afghanistan progresse vers l'unité nationale, l'harmonie et une paix durable. La Chine apprécie les efforts faits par le Président Ashraf Ghani Ahmadzai pour promouvoir la réconciliation nationale. Nous sommes persuadés que le Gouvernement et le peuple afghans, avec l'aide de la communauté internationale, assureront l'harmonie et la coexistence pacifique entre tous les groupes ethniques du pays. La Chine est prête à jouer un rôle constructif à cet égard en fonction des besoins des différentes factions afghanes. Elle est disposée à fournir à tout moment l'assistance et les services qui s'avèrent nécessaires pour le processus de paix et de réconciliation.

Troisièmement, l'Afghanistan doit être en phase avec son époque et s'efforcer de trouver de nouveaux débouchés en matière de développement économique. Le développement économique constitue la base et la garantie d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan. Ce pays jouit d'une abondance de ressources et d'une situation géographique avantageuse. Son potentiel de développement économique est donc immense. La Chine accueille avec satisfaction la stratégie de développement que le nouveau Gouvernement a élaborée avec un soin méticuleux : elle est bien adaptée aux conditions sur place et accélérera le développement économique du pays. La communauté internationale doit coopérer activement et honorer pleinement ses engagements afin de continuer d'enregistrer des résultats dans l'économie de l'Afghanistan selon les priorités nationales. La Chine est disposée à apporter son assistance au Gouvernement afghan sur la base de sa propre expérience en matière de développement et des points de convergence entre les stratégies de développement de nos deux pays pour accélérer la construction d'infrastructures, pour l'industrie minière, l'agriculture et les projets hydrauliques, entre autres, à développer davantage son économie et à améliorer les moyens de subsistance de la population.

Quatrièmement, l'appui direct, actif et sans exclusive que recevra l'Afghanistan en participant davantage aux activités de coopération régionales est une nécessité car le renforcement de la coopération régionale constitue une importante garantie pour la reconstruction pacifique du pays. Tout règlement de la question afghane ne donnera de bons résultats qu'avec l'appui et la coopération des pays de la région. L'amélioration des relations régionales et l'engagement croissant de l'Afghanistan dans la coopération économique régionale l'aideront à mettre en place les conditions propices à son développement pacifique.

La Chine se félicite des mesures prises par l'Afghanistan, sur la base de ses besoins de développement, pour participer à l'initiative chinoise « One Belt, One Road » (une même route pour une même région), afin que nous puissions conjuguer nos efforts de développement commun dans l'intérêt et au bénéfice de tous. La Chine tient à dire également qu'elle soutient le rôle accru de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et d'autres organisations régionales aux fins du règlement de la question afghane. L'année dernière, la Chine a organisé avec succès la quatrième Conférence ministérielle de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie. La Chine escompte de nouveaux résultats positifs pour la cinquième Conférence, qui se tiendra au Pakistan.

Cinquièmement, il est nécessaire de déployer des efforts coordonnés pour renforcer et améliorer le rôle de l'ONU en Afghanistan. La Chine appuie le rôle actif que continue de jouer l'ONU au nom de l'Afghanistan. Nous appuyons les efforts que déploie la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour régler la question afghane et nous considérons que le mandat de la MANUA doit permettre de réunir les critères nécessaires à l'amélioration et au perfectionnement du processus de transformation dans l'optique d'améliorer l'appui et la coopération dont bénéficie le Gouvernement afghan dans ses efforts de réconciliation nationale et de reconstruction.

Dans ce travail, la MANUA doit respecter le rôle de direction du Gouvernement afghan et renforcer sa communication et sa coopération avec lui afin que le résultat final soit plus que la somme des parties. La Chine est disposée à travailler activement avec les autres membres du Conseil et le Gouvernement afghan autour de mesures permettant de mieux renforcer le rôle joué par la MANUA au nom de l'Afghanistan.

La Chine et l'Afghanistan entretiennent un dialogue de longue date. La Chine est également un ami et un voisin de l'Afghanistan. La paix et la sécurité en Afghanistan sont donc étroitement liées à la sécurité de l'ouest de la Chine. La Chine espère voir l'Afghanistan devenir un pays uni, stable, développé, et un pays ami.

Cette année marque le soixantième anniversaire de l'instauration de relations diplomatiques entre nos deux pays. En janvier, le Président chinois, Xi Jinping, et le Président de l'Afghanistan ont échangé des messages de félicitations. Ils se sont chaleureusement félicités à l'occasion de ce soixantième anniversaire et de l'Année de coopération amicale entre la Chine et l'Afghanistan, qui inaugure une progression de la coopération entre les deux pays vers de nouveaux sommets dans tous les domaines.

La Chine est disposée à s'associer à la communauté internationale pour continuer d'appuyer fermement l'Afghanistan dans ses efforts de réconciliation nationale et de reconstruction pacifique et favoriser une progression des résultats dans le cadre du processus de transformation ainsi qu'une contribution plus importante au développement économique du pays et à l'amélioration des moyens de subsistance du peuple afghan, dans l'intérêt de la paix et de la stabilité à long terme.

M. Hmoud (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Nicholas Hayson, de son exposé. Je tiens à le remercier ainsi que son équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) des efforts qu'ils déploient en Afghanistan.

L'Afghanistan est désormais entré dans la Décennie de transformation, ce qui prouve qu'il s'achemine vers un avenir meilleur pour ses citoyens. La période qui s'annonce sera marquée non seulement par de multiples possibilités mais également par de nombreux défis, dont certains pourraient constituer une menace pour l'avenir de l'Afghanistan. Il incombe aux Afghans de s'attaquer eux-mêmes à ces défis avec détermination, et l'efficacité de ces efforts dépendra d'abord et avant tout de la compétence et de la performance du nouveau Gouvernement. Il importe en outre de poursuivre le dialogue et les consultations entre les différentes factions afghanes. Le processus de réconciliation a été marqué par un certain nombre d'incidents de tentatives de sabotage, qui menacent l'intégrité territoriale et la paix en Afghanistan. C'est là l'un des plus grands défis auxquels sera confronté le

nouveau Gouvernement afghan, et il doit s'y attaquer à titre prioritaire.

Nous nous félicitons de ce que le Gouvernement poursuit le processus de réconciliation nationale pour progresser sur la voie de la réconciliation globale en Afghanistan. Dans ce contexte, nous appelons à la mise en œuvre des processus de réforme annoncés par le Président afghan depuis qu'il a pris ses fonctions. Certaines de ces mesures ont été annoncées à la Conférence de Londres l'an dernier, et peuvent permettre de renforcer la stabilité en Afghanistan. À cet égard, nous espérons que le nouveau Gouvernement afghan sera formé dès que possible et que le processus de réforme sera accéléré.

Le processus politique et de sécurité en Afghanistan doit être appuyé par des mesures dans les domaines économique et social et de l'éducation. En dépit des progrès qui ont été réalisés dans ces domaines en Afghanistan, le Gouvernement doit redoubler d'efforts pour protéger ses citoyens contre les diverses menaces et les activités terroristes. Il doit également renforcer et accélérer la mise en œuvre de mesures de lutte contre la corruption et de défense des droits de l'homme. Le Gouvernement doit en outre procéder à une réforme des différents secteurs civils et de sécurité et s'employer à trouver une solution au problème des personnes déplacées. Nous appelons le Gouvernement afghan à déployer des efforts supplémentaires en faveur de l'autonomisation des femmes à tous les niveaux, et également pour veiller à ce que les auteurs de violations des droits de l'homme soient poursuivis et traduits en justice.

Nous encourageons le Gouvernement afghan à tenir des pourparlers stratégiques avec les pays voisins afin de renforcer la coopération dans divers domaines. Nous exhortons également les voisins de l'Afghanistan à renforcer les mesures de confiance mutuelle et à appuyer l'Afghanistan au moyen d'efforts de coopération en matière de sécurité et de processus régionaux. En effet, ces initiatives sont dans l'intérêt de tous.

Les forces afghanes assumeront la pleine responsabilité en matière de sécurité et de lutte contre le trafic de drogue et le terrorisme à la fin du mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Il s'agira d'une véritable épreuve pour le pays, en particulier compte tenu de l'approche de l'été. La communauté internationale doit continuer à appuyer les forces afghanes afin qu'elles puissent venir à bout de ces phénomènes.

Enfin, nous demandons à la communauté internationale et à tous les pays donateurs de continuer à appuyer l'Afghanistan et de lui fournir l'appui nécessaire pour garantir le développement et la stabilité dans le pays, dans le plein respect des principes de neutralité et de souveraineté et des principes humanitaires. Nous appelons les autorités afghanes à bien gérer toute l'assistance internationale et à tout mettre en œuvre pour que cette aide parvienne à ceux à qui elle est destinée.

Nous tenons également à exprimer notre gratitude pour le travail accompli par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, qui exécute son mandat dans des conditions difficiles, et nous l'encourageons à continuer d'apporter son appui au Gouvernement, conformément à la résolution 2210 (2015) que nous venons d'adopter. Dans ce contexte, nous attendons avec intérêt les conclusions de l'examen des opérations de maintien de la paix en Afghanistan dans le cadre de l'étude d'ensemble des opérations de maintien de la paix, qui sera menée par le Secrétaire général.

Nous demandons au Gouvernement afghan de prendre les rênes du pouvoir et de faire de la Décennie de transformation une réalité.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous voudrions tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, de son exposé sur la situation en Afghanistan et, bien entendu, l'Ambassadeur Tanin de son exposé très détaillé.

Nous souscrivons à l'évaluation de la situation qui a été faite aujourd'hui. La situation en Afghanistan demeure complexe, et nous sommes préoccupés par l'intensification des activités de combattants, dont les civils sont les premières victimes. Cette tendance négative se reflète dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2015/151), qui indique que, rien qu'au cours de l'année écoulée, le conflit a fait plus de 10 000 victimes parmi les civils. Il s'agit d'un triste record pour ce dernier chapitre de l'histoire de l'Afghanistan. Cet état de fait indique clairement que la Force internationale d'assistance à la sécurité ne s'est pas acquittée du mandat que lui a confié le Conseil de sécurité, tout comme elle ne nous a pas présenté de rapport exhaustif sur les activités qu'elle a menées durant ses 13 années de présence dans le pays.

Nous espérons que la mission Soutien résolu dirigée par l'OTAN se montrera plus consciencieuse, et nous exhortons le Conseil de sécurité, conformément à

la résolution 2189 (2014), à suivre de près ses activités. Il ne fait aucun doute que les extrémistes continueront à mettre le nouveau Gouvernement afghan à l'épreuve, en essayant de profiter du retrait de la présence internationale en Afghanistan pour faire pencher la balance du pouvoir en leur faveur.

Le printemps s'annonce, et il est de tradition que les combattants intensifient leurs activités au cours de cette saison. Les Forces nationales de sécurité afghanes seront mises à rude épreuve quant à leur capacité à contrer la menace terroriste par leurs propres moyens.

Nous prenons note avec satisfaction des efforts du Président Ghani en faveur de la réconciliation nationale. C'est le seul moyen de parvenir à une paix durable en Afghanistan. Nous nous réjouissons de ce que la résolution 2210 (2015) adoptée aujourd'hui reflète le souhait du peuple afghan à jouer un rôle de premier plan dans la direction du pays dans le contexte du processus de réconciliation nationale, avec le concours de la Mission des Nations Unies.

Le principe de la réconciliation nationale et les principes connexes, à savoir déposer les armes, reconnaître la Constitution afghane, rompre les liens avec Al-Qaida et d'autres organisations terroristes, et, bien entendu, l'engagement en faveur d'un Afghanistan stable revêtent également la plus haute importance. Dans ce contexte, la stricte application du régime de sanctions contre Al-Qaida et les Taliban constitue un impératif. Nous voudrions de nouveau appeler l'attention sur le fait que le Secrétaire général, dans ses rapports, omet systématiquement toute référence à cette organisation terroriste. Qu'est-ce que cela signifie? Que cette organisation n'existe plus en Afghanistan et que la question d'Al-Qaida ne figure plus à l'ordre du jour? Tout les faits, y compris ceux qui nous ont été présentés aujourd'hui au Conseil de sécurité, semblent attester du contraire. Nous sommes profondément inquiets par la montée de la menace terroriste en Afghanistan et par le rayon d'action et l'influence de plus en plus vastes de l'État islamique d'Iraq et du Levant, qui répand un islam radical et l'idée de la création d'un califat. Nous appelons les membres du Conseil de sécurité à élaborer un programme de mesures conjointes dans le cadre de l'ONU pour empêcher ce groupe terroriste d'étendre son influence en Afghanistan.

Nous sommes également préoccupés par les informations de plus en plus fréquentes faisant état d'une détérioration de la situation dans le nord de l'Afghanistan, dans des zones limitrophes de pays amis et alliés de la

Russie, membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) et de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Les extrémistes présents dans ces régions mènent d'intenses activités de propagande et de recrutement tout en confortant leur présence physique. Les États d'Asie centrale se préoccupent à juste titre de l'évolution de cette situation, car le nord était il n'y a pas si longtemps une région presque calme, ce qui la différenciait clairement d'autres régions du pays. Il est intolérable que le nord du pays devienne un nouveau sanctuaire pour les insurgés et les extrémistes.

La menace croissante que pose la drogue en provenance d'Afghanistan est une source de préoccupation particulière, non seulement pour les États voisins, mais également pour le reste du monde. Le volume de la production de drogue, selon le rapport du Secrétaire général, est équivalent à 15 % du produit intérieur brut du pays, ce qui est tout à fait terrifiant. L'industrie de la drogue reste l'une des sources de financement des organisations extrémistes et terroristes. Le refus de certains membres de la communauté internationale de mener une action décisive dans ce domaine et de mettre au point des stratégies efficaces pour éliminer le problème du trafic de drogue en provenance d'Afghanistan ne fait qu'exacerber la menace terroriste.

La Fédération de Russie continue de lutter contre les flux d'opiacés en provenance d'Afghanistan, en collaboration avec ses partenaires de l'Organisation du Traité de sécurité collective et de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, mais également dans le cadre de sa coopération bilatérale avec l'Afghanistan. Il nous faut ici déplorer une fois de plus la position de l'OTAN, qui ne cesse d'invoquer de fausses excuses pour rejeter diverses propositions de coopération mutuellement bénéfique avec l'OTSC en matière de lutte contre la production de drogue en Afghanistan.

Nous accueillons avec intérêt les dernières propositions du Président Ghani concernant la refonte du mandat de la MANUA. Nous appuyons la volonté du Gouvernement afghan de prendre en main l'avenir de son pays et de renforcer sa souveraineté et son indépendance dans tous les domaines. La Fédération de Russie adhère aussi au rôle que joue la Mission des Nations Unies dans la coordination des efforts civils internationaux pour stabiliser l'Afghanistan grâce à un appui actif au Gouvernement.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier

le Secrétaire général de son rapport (S/2015/151), le Représentant spécial, Nicholas Haysom, de son exposé, et l'Ambassadeur Zahir Tanin de ses observations ce matin.

La situation en Afghanistan a connu une évolution positive depuis la dernière séance du Conseil de sécurité tenue selon le même format (voir S/PV.7347). La Force internationale d'assistance à la sécurité a cessé ses activités après 13 années d'opération, et la mission Soutien résolu a commencé. Cela marque la fin d'une période de transition et le début d'une période de transformation, qui verra l'Afghanistan prendre pleinement en main ses affaires nationales. Je saisis cette occasion pour rendre hommage à tous les militaires, hommes et femmes, étrangers et Afghans, dont les services et les sacrifices ont rendu ces progrès possibles.

Je vais axer ma déclaration sur trois questions clefs : l'appui fourni par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) au programme de réforme du Gouvernement afghan, l'appui au processus de paix et les problèmes de sécurité actuels.

Je me félicite que le mandat de la MANUA ait été prorogé aujourd'hui. La MANUA joue un rôle crucial en Afghanistan et le maintien de sa présence est un signe fort de l'attachement durable de la communauté internationale à l'Afghanistan et à son peuple. Je félicite le Président Ashraf Ghani et le chef de l'exécutif, Abdullah Abdullah, des mesures qu'ils ont prises depuis la formation du Gouvernement d'union nationale. Au cours des premiers mois de l'année, les autorités ont rapidement mis en place des mesures de lutte contre la corruption et se sont entendues sur le budget de 2015. Nous souscrivons aux objectifs du Président Ghani et du chef de l'exécutif, M. Abdullah, consistant à garantir la sécurité économique en luttant contre la corruption, à mettre en place des réformes politiques et à consolider les progrès dans les domaines des droits de l'homme et de la sécurité nationale. Pourtant, la situation économique reste précaire. La discipline budgétaire du Gouvernement est vitale, tout comme l'appui continu des donateurs. La confirmation rapide des dernières nominations de ministres du Gouvernement d'union nationale contribuera à préserver les progrès engrangés, à renforcer la confiance et à faire avancer le processus de réforme. La MANUA jouera un rôle primordial à l'appui de ces réformes prioritaires. Elle le fera tout en respectant la souveraineté de l'Afghanistan. Les bons offices de la MANUA faciliteront la réforme

politique, les préparatifs des élections parlementaires et provinciales et permettront de préserver les avancées réalisées dans le domaine des droits de l'homme.

En tant que Coprésidente du Conseil de surveillance et de coordination conjoint, la MANUA promouvra également un appui plus cohérent des donateurs aux priorités du Gouvernement afghan. Pour s'acquitter de son mandat, la MANUA doit disposer des ressources nécessaires pour maintenir sa présence dans les provinces. Notre objectif reste de veiller à ce que l'Afghanistan continue d'édifier un avenir durable pour tous, et le Royaume-Uni est déterminé à aider les Afghans à réaliser cet objectif.

Garantir une paix durable en Afghanistan, grâce à un règlement politique, demeure la clef de l'avenir du pays. La réconciliation est absolument primordiale pour tout règlement politique, et je salue les efforts déployés pour faire en sorte que le processus de paix soit sans exclusive. Nous demandons instamment à toutes les parties de saisir toutes les occasions d'aller de l'avant, même si nous sommes conscients que ce processus prendra du temps. Dans ce contexte, nous nous félicitons tout particulièrement du dialogue fructueux instauré entre l'Afghanistan et le Pakistan.

Comme le Secrétaire général le dit clairement dans son rapport, la sécurité reste instable, et la saison des combats ne fera pas exception. Les attaques incessantes à Kaboul nous montrent le courage et la persévérance du peuple et des forces de sécurité afghans, ainsi que des membres de la communauté internationale qui sont à leurs côtés. Toutefois, l'augmentation du nombre de victimes civiles, dont les Taliban sont largement responsables, est préoccupante. Toutes les parties doivent avoir pour priorité la protection des civils. Grâce à la mission Soutien résolu, nous allons fournir aux Forces nationales de sécurité afghanes une formation, des conseils et une assistance pratiques pour les aider dans leur lutte contre l'insurrection.

Pour conclure, les prochains mois seront difficiles, mais nous ne devons pas perdre de vue le chemin parcouru par l'Afghanistan au cours de l'année écoulée – et encore moins les progrès accomplis depuis 13 ans, comme l'a souligné l'Ambassadeur Tanin. Rien que ces 12 derniers mois, nous avons assisté à la première passation de pouvoir pacifique et démocratique, à la formation du Gouvernement d'union nationale et au transfert de l'entière responsabilité de la sécurité aux autorités afghanes. La voie à suivre est maintenant dégagée. Les priorités du Gouvernement

afghan en matière de réforme sont les bonnes. La MANUA, en étroite consultation avec le Gouvernement afghan et la communauté internationale, continuera de jouer un rôle précieux à l'appui de l'Afghanistan et de ses objectifs.

M. Mangaral (Tchad) : Je remercie M. Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), de son exposé exhaustif. Je remercie également le Représentant permanent de l'Afghanistan de sa déclaration.

La résolution 2210 (2015) renouvelant le mandat de la MANUA, que nous venons d'adopter à l'unanimité, marque une nouvelle étape dans le cadre de l'autonomisation, de la responsabilisation et du leadership de l'Afghanistan par les autorités afghanes.

Nous saluons l'amélioration de la situation politique en Afghanistan à travers la formation du Gouvernement d'union nationale suivant l'accord-cadre entre les deux principaux candidats à l'élection présidentielle. Aussi, nous notons avec satisfaction les réformes entamées par les nouvelles autorités, y compris le processus de réconciliation nationale pour le règlement définitif des conflits par les Afghans eux-mêmes. Nous saluons également les efforts consentis par la communauté internationale, la MANUA et les composantes de la population afghane durant cette période cruciale de l'histoire de l'Afghanistan.

Dans le domaine de la sécurité, nous apprécions la fin du processus de la transition, le 31 décembre 2014, entre la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et les forces afghanes, permettant à celles-ci d'assumer leur entière responsabilité de la sécurité nationale et le début de la nouvelle mission non militaire Soutien résolu de l'OTAN, conformément à la résolution 2189 (2014). Nous rendons un grand hommage à la FIAS pour le rôle qu'elle a su jouer au prix d'énormes sacrifices. Nous saluons la mémoire des victimes et appelons le Gouvernement afghan et ses partenaires à une plus grande vigilance afin d'éviter le scénario iraquien après le départ de la FIAS, surtout à cause de l'allégeance de certains groupes à l'État islamique et de la présence de combattants étrangers sur le sol afghan.

Nous déplorons le climat d'incertitude dû à l'impasse politique qui a encouragé les éléments hostiles au Gouvernement à poursuivre leurs actions dans tout le pays pour saper la confiance de la population à l'égard

du Gouvernement, ainsi que le nombre impressionnant de victimes durant l'année écoulée. Le Tchad condamne les attaques lancées contre les centres administratifs et de districts, les points de contrôle des forces de sécurité et les grands axes routiers, et appelle le Gouvernement afghan et ses partenaires à intensifier leurs efforts afin d'éradiquer ce phénomène d'insécurité croissant, surtout dans les zones sud, sud-est et est de l'Afghanistan. Le Tchad se réjouit des efforts politiques et diplomatiques déployés aux niveaux régional et international, notamment par la Chine, pour la consolidation de la paix et de la sécurité en Afghanistan, et en encourage les promoteurs à continuer dans cette voie.

Nous condamnons toutes les violences et tous les actes terroristes perpétrés par les groupes armés, et les appelons à intégrer rapidement le processus de réconciliation nationale lancé par le Gouvernement pour le bien-être de la population afghane, qui n'aspire qu'à la paix, condition *sine qua non* pour le développement du pays.

Dans le cadre de la lutte contre la drogue et le trafic de stupéfiants, le Tchad salue les dernières statistiques sur la baisse du trafic de drogue qui engendre des conséquences négatives incalculables sur la sécurité mondiale, et encourage les nouvelles autorités afghanes à continuer d'œuvrer pour son éradication totale. Aussi, nous réitérons nos encouragements aux États voisins de l'Afghanistan et à la communauté internationale pour qu'ils intensifient leurs efforts dans le cadre de la coordination de la lutte transfrontalière contre la drogue et les trafics illicites.

Nous restons inquiets de la dégradation de la situation humanitaire, surtout celle des personnes déplacées, due aux désastres naturels, et exhortons la communauté internationale à déployer des efforts à leur égard. Nous réitérons également l'appel du Secrétaire général en vue de l'augmentation de l'assistance humanitaire, et saluons le retour significatif des réfugiés afghans.

Pour conclure, nous souhaitons plein succès aux démarches salutaires entreprises par les nouvelles autorités afghanes dans les domaines politique et diplomatique. Nous mettons aussi en garde tous les groupes armés qui s'attaquent au personnel humanitaire pour l'empêcher de livrer assistance aux personnes nécessiteuses. Enfin, nous réitérons nos encouragements à tous les membres du personnel de l'ONU et des agences humanitaires qui, en dépit des conditions difficiles dans lesquelles ils exercent en Afghanistan, continuent de

donner le meilleur d'eux-mêmes pour venir en aide au peuple afghan.

M. Suárez Moreno (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous tenons à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat trimestriel sur la situation en Afghanistan. Nous remercions également M. Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), de son exposé, et M. Tanin, le représentant de l'Afghanistan, de son intervention.

La République bolivarienne du Venezuela réitère son attachement sans faille à la paix, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale des États. C'est pourquoi nous saluons le fait qu'en septembre 2014, la République islamique d'Afghanistan a décidé de tourner la page de l'intervention étrangère et s'est résolue, à l'aide d'un processus électoral, à prendre en main son propre destin, en tant que peuple libre et souverain. Nous nous félicitons donc de la formation d'un gouvernement d'union nationale, sous la direction du Président Ghani, à l'heure où le pays doit s'atteler à la tâche consistant à consolider ses institutions nationales au lendemain du conflit. Il importe de rappeler à cet égard qu'il incombe au peuple afghan de diriger lui-même ce processus, avec l'aide de la communauté internationale.

Nous tenons à souligner le travail accompli par la MANUA dans la consolidation du processus de paix, y compris l'aide qu'elle a fournie en 2014 pour l'organisation de l'élection présidentielle. Tout en saluant sa contribution, nous estimons que la MANUA doit poursuivre ses activités en coordination avec le Gouvernement afghan.

La résolution que nous venons d'adopter aujourd'hui (résolution 2210 (2015)) est un bon exemple de la coopération entre les membres du Conseil de sécurité et le Gouvernement afghan. La prolongation du mandat de la MANUA prend en compte les nouvelles réalités, de même que les défis que le pays aura à relever pendant la prochaine décennie.

La réconciliation nationale doit demeurer un objectif prioritaire, et doit faire participer les divers secteurs de la société afghane aux efforts de consolidation de la paix. Le Venezuela espère que les Afghans s'efforceront activement d'instaurer une paix durable, et ce avec l'aide de la communauté internationale et des pays voisins de la région. Les dirigeants politiques afghans devront relever de nouveaux défis au cours de la

Décennie de la transformation (2015-2024), définie lors de la récente Conférence de Kaboul et, plus récemment, à la Conférence de Londres, en 2014.

L'un des défis les plus importants auxquels est confronté le Gouvernement actuel dans le processus de paix et de réconciliation touche à la situation économique. Nous appelons les autorités afghanes et la communauté internationale à prendre les mesures nécessaires pour parvenir à la stabilité économique, élément indispensable pour entreprendre les nombreux changements dont le pays a besoin.

L'insécurité est préoccupante, comme le souligne le rapport du Secrétaire général (S/2015/151). Nous sommes d'avis que le processus politique destiné à parvenir à la paix et à la stabilité, requiert la pleine participation du peuple afghan. À cet égard, le Venezuela prône le renforcement des capacités institutionnelles de l'État afghan, y compris de ses forces armées, afin de contrer les attaques des groupes armés extrémistes dirigées contre la population civile. Le plein appui de la communauté internationale et des États voisins est essentiel au renforcement de la sécurité intérieure de l'Afghanistan. Nous nous félicitons, à cet égard, du dialogue qui s'est établi en février entre la Chine, le Pakistan et l'Afghanistan, car il constitue une avancée importante vers l'instauration de la paix et de la sécurité dans la région.

L'existence de groupes terroristes n'est pas uniquement un problème afghan. L'expansion des activités de ces groupes touche à l'heure actuelle les pays voisins, et ces groupes menacent d'intensifier leur présence et leur contrôle sur d'autres territoires. C'est pourquoi nous considérons qu'il importe que le Gouvernement afghan prenne toutes les mesures nécessaires afin de contenir les activités de ces groupes, qui continuent d'agir sur son territoire.

Nous nous félicitons des efforts déployés par le Gouvernement afghan et les agences internationales pour lutter contre la production de stupéfiants. Même si le trafic de drogue reste important, les progrès réalisés par le Gouvernement à cet égard constituent un pas en avant dans le renforcement des institutions étatiques. Pour que la lutte contre le fléau de la drogue soit beaucoup plus efficace, nous considérons comme essentiel que le Gouvernement afghan améliore la coordination de ses activités avec toutes les entités du pays dans le but de parvenir à réduire aussi bien la consommation de drogue au niveau national que leur exportation vers d'autres pays par des groupes criminels.

Nous sommes préoccupés par le nombre élevé de personnes déplacées et de réfugiés résultant du conflit interne. Les dernières statistiques font état d'une hausse de 8 %, ce qui implique une augmentation du nombre de personnes ayant besoin d'aide. À cet égard, nous saluons le travail accompli par les organismes humanitaires, et appelons les autorités afghanes à continuer de s'employer à régler ce problème.

Pour finir, le Venezuela appelle de ses voeux un Afghanistan où règnent la paix et la sécurité, et où tous les groupes ethniques vivent en harmonie, ce qui nécessitera des efforts conjoints du Gouvernement et du peuple afghans, avec l'aide de la communauté internationale.

M^{me} Ogwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat important qui tombe à point nommé. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Nicholas Haysom, de son exposé très lucide et très complet. Je remercie par ailleurs l'Ambassadeur Tanin de l'éclairage très pénétrant qu'il nous a donné sur les progrès remarquables accomplis par son pays.

L'Afghanistan est à un stade critique de son relèvement après le conflit. La mise en place d'un Gouvernement d'unité nationale a donné une notable impulsion à la dimension politique du redressement. Le Gouvernement assume de plus en plus la direction des affaires du pays, tout en oeuvrant à la réconciliation nationale dans le cadre d'un processus fédérateur conduit par les Afghans eux-mêmes. Le Nigéria félicite le Gouvernement afghan de son engagement en faveur du programme de réformes arrêté à la Conférence de Londres du 4 décembre. Nous saluons les efforts déployés par le Président Ghani en faveur non seulement de la promotion des droits des femmes afghanes, mais aussi de leur autonomisation. Son attachement sans faille à la réforme électorale, qui revêt une importance cruciale pour les progrès de la transition démocratique en Afghanistan, n'est pas moins important. La décision prise par le Gouvernement d'associer la société civile au processus de réforme électorale est des plus louables. Nous attendons avec intérêt la mise en place de la commission de la réforme électorale, qui, entre autres choses, s'attèlera aux questions fondamentales de gouvernance conformément à l'accord politique du 21 décembre 2014.

Nous pensons que la transparence et la participation de tous à la gouvernance sont les facteurs

clefs dans l'édification d'un Afghanistan uni, sûr et souverain auquel tous les citoyens aient le sentiment d'appartenir. La situation économique actuelle dans le pays, caractérisée par des problèmes liés aux capacités institutionnelles, aux insuffisances des infrastructures et à la baisse du taux de croissance, doit être améliorée pour soutenir la mise en œuvre des réformes dans d'autres domaines critiques. Nous notons que quelques progrès ont été accomplis dans le développement du secteur privé, mais des efforts supplémentaires sont à faire pour favoriser le dynamisme des entreprises. L'investissement étranger va s'avérer indispensable pour stimuler la croissance économique en Afghanistan. Nous demandons par conséquent au Gouvernement de continuer à travailler sans relâche à l'amélioration du climat d'investissement dans le pays afin d'attirer davantage de capitaux étrangers.

La production et le trafic de drogues en Afghanistan demeurent un sujet de préoccupation pour le Nigéria. Ils constituent une source très importante de financement du terrorisme. Ils affaiblissent également l'état de droit en raison de leurs liens avec les autres activités criminelles, comme l'indique le rapport du Secrétaire général. Le Nigéria salue les efforts déployés par les autorités chargées de l'application des lois en Afghanistan, qui ont conduit à la saisie d'importantes quantités d'héroïne, de morphine et d'autres stupéfiants, ainsi qu'à la destruction de laboratoires de fabrication d'héroïne. Nous notons que ce succès est attribuable à un ensemble de facteurs, dont une meilleure coordination des efforts entre les services afghans de répression et l'amélioration des capacités opérationnelles de la police. Il est absolument indispensable de renforcer les opérations de lutte antidrogue en Afghanistan avec l'appui de la communauté internationale, afin de consolider les acquis obtenus par le Gouvernement dans la lutte contre la production et le trafic de drogues.

D'après le rapport du Secrétaire général, un grand nombre de collectivités dans tout l'Afghanistan continuent de subir la présence de munitions non explosées. En raison des contraintes financières, la cible fixée pour 2014 dans le Programme de travail décennal de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel n'a pas pu être atteinte. Les engins non explosés entravent la liberté de circuler, font obstacle à l'activité agricole et inhibent la croissance économique. L'élimination de cette menace est donc une question à traiter d'urgence. Nous félicitons l'ONU et ses partenaires de la lutte antimines de leur action de déminage des champs de mines et des champs de bataille. Beaucoup a déjà été

accompli, mais il reste encore un travail considérable à réaliser. Nous appelons tous les donateurs à renforcer leur soutien à ce processus important.

À la suite du retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité dirigée par l'OTAN, en décembre 2014, les forces de sécurité afghanes ont assumé la responsabilité du maintien de l'ordre public dans le pays. Il s'agit là d'un pari considérable, compte tenu des conditions de sécurité sur place. Les groupes terroristes ont poursuivi leurs attaques contre les civils, en recourant aux attentats-suicides et aux engins explosifs improvisés. On peut citer par exemple l'assassinat d'un chef des forces de police afghanes, le 28 janvier, suivi d'un attentat-suicide commis pendant ses funérailles, qui a fait 15 morts. Le Nigéria condamne dans les termes les plus énergiques les attaques perpétrées par des groupes terroristes. Les insurgés doivent déposer les armes et répondre positivement à l'offre que leur a fait le Président Ghani de participer à des pourparlers de paix ouverts à tous.

Nous félicitons le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, et les membres du personnel de la MANUA des efforts inlassables qu'ils déploient pour mener à bien le mandat de la Mission. Un dialogue permanent de la MANUA avec le Gouvernement afghan demeure de la plus haute importance en cette période cruciale de transition de l'Afghanistan vers un état de paix, de stabilité et de prospérité. C'est pourquoi le Nigéria a appuyé la prorogation du mandat de la Mission en vertu de la résolution 2210 (2015) adoptée ce matin. Nous félicitons l'Espagne du rôle de premier plan qu'elle a joué, en sa qualité de rédactrice, dans l'élaboration de cette résolution.

M. Lucas (Angola) (*parle en anglais*) : Nous souhaitons la bienvenue au Représentant spécial, M. Nicholas Haysom, et le remercions de sa présentation du rapport du Secrétaire général sur l'Afghanistan (S/2015/151*), ainsi que du travail accompli par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans le cadre de l'important mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité au nom de la communauté internationale. Nous remercions également l'Ambassadeur de l'Afghanistan de ses observations. Alors que nous renouvelons le mandat de la Mission des Nations Unies, et veillons ainsi au maintien de la coopération entre l'ONU et l'Afghanistan dans le cadre des processus politiques, sociaux et économiques capitaux en cours, ce débat est l'occasion de faire le bilan des importants progrès réalisés au niveau politique,

de la sécurité et de la situation socioéconomique en Afghanistan, avec le refermement d'une période de la vie afghane et l'ouverture de l'étape de transformation, où l'Afghanistan assume la direction et la charge de ses affaires nationales.

Nous saluons le programme de réformes « Sur la voie de l'autonomie » présenté par les dirigeants afghans à la Conférence de Londres, en espérant qu'il sera porteur de transformations, en permettant de surmonter les énormes obstacles qui continuent d'entraver les efforts déployés par le pays en faveur de la réconciliation nationale, de la stabilité, du développement social et de l'instauration d'une paix durable.

L'accord politique du 21 septembre et la formation d'un Gouvernement d'unité nationale ont marqué une percée fondamentale dans la vie politique afghane et confirmé qu'un compromis politique était possible et pertinent pour l'évolution du pays vers la stabilité et à terme, la paix. La direction et la prise en charge par les Afghans du processus politique reposent sur la réalisation des objectifs définis dans le rapport du Secrétaire général, qui est absolument indispensable si l'on veut préserver les acquis obtenus à ce jour au prix d'efforts considérables et d'un investissement de longue haleine de la part des Afghans et de la communauté internationale.

Au tout premier rang de ces objectifs figure la sécurité, avec la mise en place d'institutions de sécurité afghanes viables, capables d'assurer la stabilité et de protéger le peuple afghan. D'après les enseignements tirés en Iraq de l'effondrement des forces armées iraqiennes sous les coups de boutoir des terroristes de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), suite au retrait des forces américaines, il serait sage de songer à revoir le calendrier de retrait des contingents américains, tel qu'il se présente à l'heure actuelle. La mission Soutien résolu de l'OTAN, qui permettra de former, de conseiller et d'aider les forces de sécurité afghanes, est une des mesures de confiance devant permettre de renforcer la sécurité dans le pays.

La réintégration et la réconciliation, grâce à la mise en place d'une concertation nationale et d'un dialogue régional pour encourager l'instauration d'un environnement politique propice à la paix, sont un autre objectif politique à atteindre. La réintégration d'un nombre relativement important d'éléments hostiles au Gouvernement, les efforts visant à lutter contre le fondamentalisme qui alimente la violence, l'appel lancé aux Taliban pour qu'ils rejoignent le processus de paix,

la promesse du Président Ghani Ahmadzai de s'atteler à instaurer la paix et les autres initiatives politiques importantes suscitent l'espoir que les Afghans sont sur le point d'entamer une phase inédite et déterminante de leur histoire.

La gouvernance et le renforcement des institutions, l'élargissement de l'autorité de l'État à l'ensemble du pays grâce à l'instauration d'institutions démocratiques, légitimes et responsables sont d'autres objectifs politiques cruciaux. Le fait que les autorités afghanes aient pu mener à bien le processus électoral en 2014 était un accomplissement important qui doit s'accompagner d'autres réformes électorales, de la création d'institutions chargées de la lutte contre la corruption et de la mise à disposition des moyens nécessaires à cet égard, d'une transparence accrue dans la fonction publique et de l'institution de systèmes judiciaires et pénaux crédibles et accessibles. Le respect des droits de l'homme, en accord avec la Constitution et le droit international, la protection des civils, la situation des femmes et des filles, et la diminution du nombre d'incidents découlant du recours illégal à la force pour lutter contre l'impunité sont des processus indispensables à l'instauration d'une paix durable en Afghanistan.

Le développement économique et social est un objectif clef des politiques gouvernementales soutenues par la communauté internationale, afin de favoriser une croissance économique viable. Puisque l'Afghanistan prend en charge et dirige ses affaires nationales, le partenariat avec la communauté internationale a vocation à refléter un appui cohérent à l'Afghanistan, en améliorant la coordination et l'alignement du financement des donateurs sur les programmes prioritaires nationaux.

La coopération régionale, avec une coordination régionale soutenue et efficace au service du progrès, de la paix et de la stabilité, est une autre composante fondamentale de l'ère nouvelle qui s'ouvre pour l'Afghanistan. Nous prenons note du remarquable développement de la coopération régionale, de l'organisation d'importantes conférences au sommet et de leurs résultats. Un certain nombre d'initiatives régionales concernant la lutte contre le financement du terrorisme, la lutte contre le trafic de stupéfiants, et les échanges, le commerce et l'investissement, montrent la détermination effective de l'Afghanistan à contribuer à un processus de coopération régionale et à consolider son rôle en tant que membre de plein droit de

la communauté internationale. Enfin, dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants – domaine critique s'il en est puisque les stupéfiants engendrent la violence et la criminalité et sont la principale source de financement des Taliban et des terroristes –, la baisse de la culture du pavot, l'intensification de la lutte contre les stupéfiants et, simultanément, l'augmentation de l'agriculture licite sont des politiques essentielles que le Gouvernement afghan doit continuer à mener.

Pour terminer, nous prenons acte des progrès remarquables accomplis par le peuple afghan après l'effondrement de l'abject régime des Taliban. Nous prenons également acte de l'engagement renouvelé de la communauté internationale envers l'Afghanistan. Néanmoins, nous devons reconnaître que la route qu'il reste à parcourir est longue, difficile et semée d'embûches avant que l'Afghanistan ne parvienne à conquérir la stabilité et la paix. La réalisation des objectifs énoncés dans le rapport du Secrétaire général est une tâche complexe et exigeante. La population et les autorités afghanes, ainsi que la communauté internationale, notamment la Mission des Nations Unies, devront à cet égard faire la preuve de leur engagement déterminé, et ce, à moyen et très probablement à long terme, si l'on veut que le peuple afghan accède au progrès social, à la liberté et à une paix durable.

M. Barros Melet (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous souhaitons la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Nicholas Haysom, et nous le remercions de son exposé sur la situation actuelle en Afghanistan. De même, nous remercions l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

Le Chili se félicite des avancées obtenues depuis notre dernière séance consacrée à l'Afghanistan, le 18 décembre (voir S/PV.7347), et salue le début de la Décennie de la transformation 2015-2024. Nous accueillons favorablement la bonne volonté que le Président Ashraf Ghani Ahmadzai et le chef de l'exécutif, Abdullah Abdullah, ont affichée dans le processus de formation du nouveau Gouvernement. La stabilité enregistrée dans les premiers mois du passage du pouvoir a permis de concentrer les efforts dans des domaines prioritaires relatifs à la sécurité et au développement du pays. Nous espérons que le processus de formation du Gouvernement sera mené à bien sans problèmes. À cet égard, nous nous devons de souligner que l'une des priorités à court terme doit être l'organisation cette année des élections parlementaires et municipales, de

manière ordonnée et pacifique, avec une participation large et active des femmes. La consolidation de la paix et la réconciliation nationale sont indispensables à ce stade. Les efforts consentis par le Gouvernement pour mettre en place un processus dirigé et pris en main par les Afghans eux-mêmes exigent tout notre appui. La société civile doit jouer un rôle actif pour promouvoir un processus de paix sans exclusive.

Nous avons conscience de ce que l'Afghanistan reste confronté à des défis de taille pour sa stabilité, comme la corruption, le trafic de stupéfiants, le terrorisme et la crise humanitaire. À cet égard, nous appelons les pays donateurs et les institutions financières internationales à poursuivre leur engagement à aider au développement à long terme du pays, en particulier en raison du ralentissement marqué de l'économie afghane attendu dans les prochaines années.

Nous nous préoccupons des répercussions que continuent d'avoir les conditions de sécurité sur la population civile afghane, en premier lieu sur les enfants et les femmes. La complexité des conditions de sécurité, qui découle du terrorisme et de la lutte contre les éléments hostiles au Gouvernement exige une réponse mondiale et concertée qui garantisse comme il se doit la protection des civils. Dans ce sens, l'appui et la coopération des partenaires régionaux et internationaux restent importants et indispensables.

Au regard de la période critique que traverse l'Afghanistan et du rôle important que joue la MANUA pour appuyer le Gouvernement, nous accueillons favorablement la prorogation du mandat de la Mission pour une nouvelle période de 12 mois. Cela étant, nous tenons également à souligner la nécessité d'entreprendre, dans un délai de six mois suivant la date de l'adoption de la résolution 2210 (2015), un examen complet du rôle, de la structure et des activités de toutes les entités des Nations Unies en Afghanistan. Enfin, nous tenons à remercier l'Espagne de tout le travail qu'elle a réalisé afin que puisse être présentée la résolution que nous avons adoptée aujourd'hui.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, pour son exposé. Je remercie également l'Ambassadeur de l'Afghanistan, M. Tanin, pour son intervention.

Je m'associe d'avance au discours qui sera prononcé au nom de l'Union européenne.

L'Afghanistan écrit actuellement une nouvelle page de son histoire. L'élection présidentielle de 2014 a marqué une étape importante dans le processus de transition politique du pays, en permettant la toute première passation pacifique et démocratique du pouvoir. La France réitère son soutien au Président afghan, M. Ashraf Ghani Ahmadzai, et au chef de l'exécutif, M. Abdullah Abdullah, ainsi qu'à l'ensemble des nouveaux membres du Gouvernement d'union nationale. La France salue à cet égard la nomination de membres du Gouvernement d'union nationale, qui a eu lieu le 12 janvier dernier, et appelle de ses vœux la poursuite de ce processus, afin que l'équipe gouvernementale soit bientôt au complet.

En outre, la transition sécuritaire s'est achevée fin 2014 dans des conditions satisfaisantes. La mission de conseil et de formation de l'OTAN, Soutien résolu, s'inscrit une logique d'accompagnement des forces afghanes, qui assurent désormais seules la sécurité sur l'ensemble du territoire afghan.

L'Afghanistan est entré dans la Décennie de la transformation qui doit se traduire par la mise en œuvre de programmes de réforme ambitieux. Avec ses partenaires, la France continuera à accompagner et soutenir le Gouvernement dans la mise en œuvre du plan de réformes présenté lors de la Conférence de Londres, le 4 décembre 2014. Nous rappelons ainsi toute l'importance des engagements pris dans l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, qui seront révisés cette année.

Toutefois, l'achèvement de la transition et l'avènement de la Décennie de la transformation ne doivent pas faire oublier que les défis restent nombreux. Dans un contexte sécuritaire qui reste fragile, le rôle des partenaires régionaux est essentiel pour la stabilité de l'Afghanistan. Les initiatives prises pour mieux sécuriser les frontières sont très positives. Le soutien régional est important pour que le processus de réconciliation nationale puisse s'amorcer afin de garantir les conditions d'une paix durable en Afghanistan. La France soutient les efforts du Gouvernement afghan en ce sens.

Par ailleurs, il est indispensable que la mobilisation des autorités afghanes reste entière sur la question de la lutte contre le trafic de drogue. C'est un sujet de préoccupation pour mon pays. Nous encourageons les autorités afghanes à poursuivre leurs efforts pour combattre la production et le trafic de drogue qui constituent une menace réelle pour la

stabilité et le développement du pays ainsi que pour la santé de sa population.

Dans ce contexte, la France estime que le rôle des Nations Unies est plus important que jamais. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) incarne la volonté de la communauté internationale de continuer à soutenir l'Afghanistan, et nous attachons une grande importance à ce que l'ONU continue de disposer des moyens nécessaires pour atteindre cet objectif. Nous estimons que si le mandat actuel reste pertinent, il sera utile à l'avenir de réfléchir à son évolution. À cet égard, nous nous félicitons de l'invitation à la réflexion qui figure dans la résolution que nous avons adoptée aujourd'hui.

Pour terminer, je voudrais saluer les efforts de M. Haysom et de l'ensemble du personnel de la MANUA, qui travaillent dans des conditions difficiles. La France est convaincue que les Nations Unies continueront à jouer un rôle décisif en Afghanistan dans le contexte de la Décennie de la transformation, marqué par un soutien renouvelé des partenaires de l'Afghanistan dans le plein respect du principe de souveraineté de ce pays.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Mukerji (Inde) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie le Secrétaire général de son rapport trimestriel S/2015/151, et les autres intervenants de leurs exposés ce matin.

L'Afghanistan entre dans une décennie de transformation qui s'avère cruciale. L'Inde s'enorgueillit de se considérer comme le premier partenaire stratégique de l'Afghanistan. Nous partageons la vision du peuple afghan d'un État fort, indépendant, uni et prospère pour lequel tant d'Afghans ont tout sacrifié. L'Inde est prête à faire tout son possible, dans la limite de ses capacités et de ses moyens, pour œuvrer avec le Gouvernement et le peuple afghans à la concrétisation de cette grande vision.

La transition politique historique de l'Afghanistan suit son cours. La patience, la persévérance, le courage et l'aspiration démocratique du peuple afghan ont renforcé ce processus. La tâche prioritaire est de mener à terme la formation du Gouvernement le plus

rapidement possible, afin que tous les ministères puissent commencer à fonctionner normalement. Ces ministères doivent fournir les services publics que le peuple afghan attend depuis si longtemps. À cet égard, nous saluons la nomination de plusieurs ministres clés, et formons l'espoir que le reste du processus sera mené à bien dès que possible.

Nous prenons acte de ce que le Gouvernement d'union nationale s'est assigné deux tâches politiques importantes : la réforme électorale et l'organisation d'une Loya Jirga constitutionnelle. Nous espérons que ces tâches seront achevées rapidement, particulièrement celle concernant la réforme électorale.

Nous sommes préoccupés par ce que nous dit le dernier rapport du Secrétaire général sur les conditions de sécurité en Afghanistan. Le rapport indique en effet que,

« [s]ur les 13 dernières années, 2014 vient en deuxième position après 2011 pour le nombre d'incidents enregistrés ». (S/2015/151, para.12)

Je rappelle que 2011 est l'année où Osama Ben Laden a été neutralisé. Ces incidents sont un sujet de grande préoccupation.

Le rapport du Secrétaire général nous conforte dans notre point de vue que c'est le terrorisme, et non les divergences tribales ou les rivalités ethniques, qui est la principale source d'insécurité et d'instabilité en Afghanistan. Ces groupes terroristes, y compris Lashkar e Toiba, sont actifs en dépit des efforts des courageux membres des Forces nationales de sécurité afghanes et des forces de la coalition internationale. À l'évidence, leurs activités ne peuvent s'inscrire dans la durée sans l'appui systématique d'un État au-delà des frontières afghanes. Des informations indiquent que ces groupes deviennent de plus en plus virulents dans une région déjà frappée par le terrorisme. Le Conseil doit agir d'urgence contre cette menace.

Le rapport du Secrétaire général fait mention de la Conférence de Londres. Étant donné la situation économique mondiale actuelle, qui s'accompagne d'un sentiment de lassitude chez la plupart des pays donateurs traditionnels, la transition économique de l'Afghanistan devra également être appuyée par un processus mené par le secteur privé. Le Président Ghani a pris l'initiative en ce qui concerne la question des réseaux de connexion et nous invitons et encourageons les membres de la communauté internationale à répondre pleinement à ses propositions.

En tant que pays en charge du volet consacré aux échanges, au commerce et au renforcement de la confiance chez les investisseurs dans le cadre du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie, l'Inde a accumulé une grande expérience sur cette question. L'absence d'accès portuaire ainsi que le manque de liaisons avec les régions asiatiques à forte croissance économique sont des obstacles majeurs aux investissements du secteur privé en Afghanistan.

L'Inde, l'Afghanistan et l'Iran sont en train d'étudier comment le port iranien de Chabahar pourrait être agrandi pour aider à relier l'Afghanistan au monde extérieur. L'Inde a unilatéralement offert un accès à Attari, de notre côté de la frontière internationale avec le Pakistan, aux camions et aux produits afghans qui n'ont jusqu'à aujourd'hui droit de transit que jusqu'à Wagah du côté pakistanais. La mise en œuvre de cette mesure permettra à l'Afghanistan d'avoir un accès non négligeable aux marchés de notre région qui enregistrent la plus forte croissance économique. L'accord sur les véhicules automobiles proposé par notre organisation régionale, l'Association sud-asiatique de coopération régionale, devrait faciliter plus avant la circulation des biens et des personnes en provenance d'Afghanistan.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan doit continuer de jouer un rôle de premier plan dans la conception et la coordination de l'action menée par la communauté internationale pour assister l'Afghanistan dans son processus de reconstruction politique et économique. La MANUA doit aussi se concentrer sur le rôle important qu'elle joue dans l'acheminement de l'aide humanitaire et au développement fort précieuse fournie à l'Afghanistan. Les récentes avalanches dans les régions du nord de l'Afghanistan ne font que souligner l'importance de cette question.

Enfin, nous réaffirmons notre détermination à maintenir le cap en Afghanistan.

Le Président : Je donne maintenant la parole à la représentante du Pakistan.

M^{me} Lodhi (Pakistan) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de faire ma première déclaration au Conseil de sécurité sur la question vitale de l'Afghanistan et sous votre direction avisée, Monsieur le Président.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport (S/2015/151). Nous accueillons avec satisfaction l'exposé pénétrant fait par le Représentant spécial du

Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, que j'ai eu le plaisir de recevoir dernièrement à Islamabad. Je me félicite aussi de la déclaration de l'Ambassadeur Tanin.

La prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) aujourd'hui intervient à un moment charnière pour l'Afghanistan – un moment d'espoir pour son peuple et pour toute la région. Le Pakistan s'est félicité de la transition pacifique en Afghanistan et de la formation d'un Gouvernement d'union nationale, dirigé par le Président Ashraf Ghani. Le Pakistan appuie de tout cœur la Décennie de la transformation et le programme de gouvernance efficace, de développement socioéconomique et de réconciliation nationale.

La visite historique de M. Ghani à Islamabad en novembre dernier et ses entretiens avec le Premier Ministre Nawaz Sharif ont permis de surmonter en trois jours des problèmes accumulés pendant 13 ans, et provoqué un changement stratégique dans les relations entre le Pakistan et l'Afghanistan. Les dirigeants des deux pays partagent la même vision d'un partenariat fondé sur les multiples piliers de la sécurité commune et des intérêts économiques. Ils se sont engagés à ne pas permettre que leur territoire respectif soit utilisé contre l'autre. Ils ont pris des mesures pour intensifier la coopération en matière de sécurité, promouvoir les échanges bilatéraux, rationaliser le commerce de transit et établir d'étroites relations économiques. La reprise des échanges dans le domaine militaire et du renseignement a renforcé la confiance mutuelle.

Nous nous employons à renforcer le contrôle et la coopération aux frontières. L'opération militaire pakistanaise Zarb-e-Azb, qui se déroule en ce moment même, vise tous les groupes terroristes sans distinction. La coopération de l'Afghanistan contre les terroristes qui s'en prennent au Pakistan est grandement appréciée à Islamabad.

Les problèmes de sécurité auxquels est confronté l'Afghanistan demeurent considérables. Comme prévu, la violence a augmenté. Les Taliban mettront à coup sûr les Forces nationales de sécurité afghanes à l'épreuve. Celles-ci doivent leur montrer qu'une solution militaire n'est pas possible. Le nouveau Gouvernement afghan a appelé au dialogue pour régler les différends par la voie politique. Certains signes encourageants semblent indiquer que les Taliban seraient prêts à négocier avec le nouveau Gouvernement d'union nationale. Nous espérons qu'ils rejoindront le processus de réconciliation. Toutefois c'est au Gouvernement afghan qu'il revient de

dicter les termes et le cadre d'une telle réconciliation. La communauté internationale doit activement appuyer ce processus, et le Pakistan mettra tout en œuvre pour le faciliter.

Nous nous félicitons que la Chine participe davantage à la promotion de la réconciliation et du développement économique en Afghanistan. Cependant, comme le signale le Secrétaire général dans son rapport, le chemin vers la paix et la réconciliation en Afghanistan sera sans doute lent et semé d'embûches. Les parties afghanes et la communauté internationale doivent faire preuve de patience stratégique. Il faut décourager ceux qui souhaitent faire capoter le processus de paix. Ils se trouvent du mauvais côté de l'histoire.

La sécurité et le développement sont interdépendants. Un objectif prioritaire doit être de rompre les liens qui existent entre la drogue, la criminalité, la corruption et le terrorisme. Nous partageons la préoccupation du Secrétaire général concernant la détérioration de l'économie afghane. Des mesures à court terme visant la reprise économique devraient être associées à des mesures permettant de jeter les bases d'une croissance auto-entretenue. Les projets routiers, ferroviaires et énergétiques transrégionaux prévus par le Pakistan et l'Afghanistan contribueront à jeter ces bases.

Les réfugiés afghans au Pakistan, qui continuent de former la population de réfugiés la plus importante présente dans un seul pays, peuvent apporter une contribution importante à la reprise économique de l'Afghanistan. Nous saluons la détermination du Président Ghani à les faire rentrer chez eux et à établir une feuille de route pour que cela puisse se faire selon un calendrier précis. La MANUA doit fournir une assistance prioritaire au processus de rapatriement et de réinstallation des réfugiés. L'essentiel du travail de la MANUA, dont le but est de renforcer les capacités du Gouvernement afghan, de l'aider à coordonner l'assistance et à assurer la reconstruction et la croissance socioéconomique ainsi que d'user de ses bons offices, demeure indispensable.

Le sort des peuples pakistanais et afghan est inextricablement lié par la géographie, l'histoire, la culture, la langue et la foi. De tels liens ne sauraient être brisés par les courants du pouvoir ou de la politique. Ces 35 dernières années, le peuple pakistanais a partagé les souffrances et les drames du peuple afghan. Maintenant que l'espoir naît, nous comptons bien,

si Dieu le veut, partager le triomphe de la paix et du développement en Afghanistan.

Le Président : Je donne la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Braun (Allemagne) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Nicholas Haysom, pour son exposé détaillé et son dévouement. Je salue également la présence de l'Ambassadeur Zahir Tanin au Conseil aujourd'hui.

Le Gouvernement d'union nationale de l'Afghanistan s'est lancé dans une stratégie de réforme globale présentée par le Président, Ashraf Ghani, et le chef de l'exécutif, Abdullah Abdullah, aux partenaires internationaux de l'Afghanistan à Londres en décembre. Intitulée « Sur la voie de l'autonomie », cette stratégie propose un programme ambitieux de réformes dans de nombreux domaines clefs, notamment la lutte contre la corruption, la bonne gouvernance, le retour à une viabilité budgétaire, la promotion de la croissance économique et les investissements du secteur privé ainsi que le renforcement de l'état de droit et la protection et la promotion des droits fondamentaux, ceux des femmes en particulier.

Ce programme de réformes fera fond sur les progrès accomplis ces 10 dernières années. L'espérance de vie est passée de 45 à 60 ans et le taux de mortalité maternelle a presque été divisé par deux. Aujourd'hui, sur un total de 9 millions d'enfants scolarisés, près de 4 millions sont des filles. Des milliers de kilomètres de routes ont été construits, l'accès à l'électricité a doublé et de nombreux Afghans communiquent par téléphone portable. Une société civile dynamique joue le rôle de garant des libertés et des droits obtenus de haute lutte. Ce ne sont là que quelques exemples d'avancées réelles pour les Afghans.

Dans le même temps, d'énormes défis persistent. Le Gouvernement afghan devra, d'une part, mener d'autres réformes économiques et politiques budgétaires viables et, d'autre part, protéger et promouvoir les droits de l'homme et renforcer l'état de droit. L'actualisation du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo est la pierre angulaire de ce processus. Le Gouvernement afghan dialogue actuellement avec ses partenaires afin de définir de nouvelles priorités pour que l'Afghanistan s'engage fermement sur la voie de l'autonomie. Ce processus doit se poursuivre. L'Allemagne, en versant une aide de près d'un demi-milliard de dollars chaque

année, est un des principaux donateurs de l'Afghanistan et continuera activement de contribuer à ce processus. Un résultat est cependant déjà garanti : la communauté internationale, y compris l'Allemagne, maintiendra le cap et continuera d'appuyer l'Afghanistan durant la Décennie de la transformation.

La formation rapide du nouveau Gouvernement est une première étape décisive pour rattraper le retard pris ces derniers mois dans la mise en œuvre des réformes. L'Allemagne recommande donc de mener ce processus à terme le plus rapidement possible tout en faisant en sorte que les femmes soient représentées comme il convient au sein du Gouvernement. Dans ce contexte, l'Allemagne salue les efforts déployés par les dirigeants afghans pour renforcer les relations et la coopération régionales, y compris dans le cadre du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie ». Des progrès en matière de coopération dans les domaines économique et de la sécurité seront mutuellement avantageux. L'Allemagne appelle donc toutes les parties prenantes à redoubler d'efforts pour que la Décennie de la transformation soit un succès pour l'Afghanistan, la région et au-delà.

Il est essentiel que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) continue de jouer un rôle important pour obtenir de bons résultats. L'Allemagne se félicite donc de la nouvelle prorogation de 12 mois du mandat de la Mission. Ce mandat fixe les bonnes priorités et permettra de poursuivre la coopération, étroite et basée sur la confiance, entre le Gouvernement afghan, la Mission et la communauté internationale.

La protection et la promotion des droits de l'homme, le renforcement de la coordination et de l'efficacité de l'appui de la communauté internationale à l'Afghanistan et l'appui fourni aux autorités afghanes pour qu'elles puissent tenir leurs engagements au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo exigent une mission des Nations Unies solide, dotée de ressources suffisantes et présente dans l'ensemble du pays.

Enfin, je remercie sincèrement le Représentant spécial et son équipe pour leur travail. Dans des conditions difficiles, l'ONU continue de faire un travail remarquable au service du peuple afghan. L'Allemagne continuera d'appuyer la MANUA pour qu'elle s'acquitte de son mandat.

Le Président : Je donne la parole au représentant de la Suède.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : La Suède s'associe à la déclaration qui sera faite par l'observateur de l'Union européenne.

Tout d'abord, je remercie le Secrétaire général pour son rapport (S/2015/151) et le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Haysom, pour son exposé sur la situation actuelle et pour son excellent travail en Afghanistan. Je salue également la déclaration faite par l'Ambassadeur Tanin.

La Suède appuie pleinement la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le renouvellement de son mandat. Une présence soutenue des Nations Unies, en particulier dans les zones du pays dans lesquelles il n'y aurait sinon aucune surveillance, demeure essentielle. Cette année sera décisive pour l'Afghanistan. Les Afghans continuent d'attendre beaucoup du Gouvernement. C'est pourquoi la Suède se félicite de la forte détermination et de la volonté de réforme manifestées par le Gouvernement d'union nationale. Le programme de réformes proposé, « Sur la voie de l'autonomie », montre que l'Afghanistan est prêt à relever les défis actuels, bien qu'il faille absolument qu'il produise des résultats concrets. Afin d'honorer les engagements pris envers les citoyens et de mettre en œuvre les réformes, un Gouvernement complet doit être nommé et approuvé dans les meilleurs délais.

La Suède reste déterminée à appuyer le développement de l'Afghanistan afin que ce pays devienne un État démocratique, sûr et prospère. Nous apportons une assistance à l'Afghanistan depuis plus de 30 ans. Aujourd'hui, l'Afghanistan est l'un des principaux bénéficiaires de l'aide au développement suédoise et, tout au long de la Décennie de la transformation, nous avons l'intention d'apporter une contribution de 1,2 milliard de dollars. Nous mettrons principalement l'accent sur le renforcement de la capacité de l'Afghanistan à améliorer son économie, à renforcer sa gouvernance démocratique, à promouvoir l'égalité et à améliorer la situation des droits de l'homme, en particulier pour les femmes et les enfants. La Suède contribue à la mission Soutien résolu qui vise à former, conseiller et aider les Forces nationales de sécurité afghanes. Nous fournissons également un appui à la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan.

Le processus de consolidation de la démocratie en Afghanistan suit son cours. Les dernières élections, ainsi qu'une société civile dynamique et active, où les jeunes jouent souvent un rôle de premier plan, en sont

la preuve. Pourtant, pour que la démocratie prenne racine, il faut que les institutions fonctionnent comme il faut et que des paramètres juridiques adéquats soient mis en place. La Suède se félicite de l'engagement pris par le Gouvernement d'union nationale d'apporter les réformes nécessaires au système électoral avant la tenue des élections parlementaires et des élections des conseils de district. C'est une responsabilité qui incombe au Gouvernement afghan, mais nous sommes prêts à fournir des conseils, une assistance et un appui à cette fin.

Nous sommes vivement préoccupés par la situation des droits de l'homme, en particulier en ce qui concerne les femmes et les filles afghanes. Il faut promouvoir le principe de l'égalité. Cela passe par une proportion plus élevée de femmes exerçant de hautes fonctions gouvernementales et la création des conditions permettant aux femmes de devenir membres à part entière de la société à tous les niveaux.

Pour mettre fin à l'impunité, il convient de réformer en profondeur les institutions afghanes, en particulier le système judiciaire. Par ailleurs, la corruption est un obstacle majeur au développement et doit être combattue sans relâche. Le nombre record de victimes civiles enregistré par la MANUA en 2014 est alarmant. Les conséquences humanitaires désastreuses du conflit mettent en lumière la nécessité de parvenir à un règlement pacifique sans tarder.

Nous saluons l'engagement des dirigeants afghans à faire avancer le processus de paix. Une démarche sans exclusive est la seule façon de progresser. Il faut saisir cette chance pour faire en sorte que les femmes jouent un rôle plus important dans ce processus. S'il est vrai que le processus de paix doit être dirigé et pris en charge par les Afghans, la communauté internationale est prête à apporter son concours.

L'on ne peut pas s'attaquer aux défis auxquels l'Afghanistan est confronté sans tenir compte du contexte régional. Les efforts récents visant à renforcer la coopération et la confiance sont louables et doivent être encouragés. Un Afghanistan stable et prospère est porteur de promesses pour l'ensemble de la région. La lutte contre la production et le trafic de stupéfiants est un autre domaine où la coopération régionale peut avoir des effets réels. À cet égard, il est capital de maintenir l'élan imprimé aux processus régionaux tels que le Processus d'Istanbul « Cœur de l'Asie ».

Pour terminer, comme nous le savons, l'Afghanistan est confronté à de nombreux défis; les relever exige que la communauté internationale continue d'apporter son assistance. La MANUA et d'autres organismes des Nations Unies ont joué et continueront de jouer un rôle indispensable. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre coopération avec le Gouvernement afghan afin qu'il transforme concrètement sa vision pour le pays.

Le Président : Je donne maintenant la parole au Chef adjoint de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Ioannis Vrailas.

M. Vrailas (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. L'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que la République de Moldova, l'Arménie et la Géorgie s'associent à cette déclaration.

Je remercie le Secrétaire général de son rapport très complet (S/2015/151), le Représentant spécial, M. Haysom, de son exposé et l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

Tout d'abord, je tiens à réitérer le plein appui de l'Union européenne au rôle important que continuent de jouer la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et tous les organismes des Nations Unies en aidant le peuple afghan et en coordonnant l'assistance fournie par la communauté internationale. Depuis la fin de la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité, les Nations Unies jouent un rôle encore plus important en aidant le Gouvernement d'union nationale à mettre en œuvre ses priorités. À cet égard, il est essentiel que la Mission soit présente sur tout le territoire national. La bonne mise en œuvre des réformes est essentielle en tant que fondement de l'unité du Gouvernement et de la convergence de vues. Cela peut permettre de préserver les gains obtenus au cours des 13 dernières années et d'y faire fond pour accomplir de nouveaux progrès.

L'Union européenne salue le rôle de chef de file qu'a joué le Gouvernement d'union nationale en imprimant un nouvel élan au lancement d'un processus de paix sans exclusive. Un processus de paix digne de ce nom peut avoir des effets transformateurs en amenant les Afghans à adhérer à la vision d'un Afghanistan capable

de satisfaire pleinement leurs aspirations légitimes à une vie plus prospère et plus sûre.

Toutefois, un accord de paix ne doit pas être conclu à n'importe quel prix. Les Afghans ont été rassurés par les propos du Président Ghani Ahmadzai selon lesquels le prix de la paix ne doit pas être plus élevé que le prix de la guerre. L'Union européenne appuie pleinement le Gouvernement d'union nationale dans ces efforts. Il est impératif que l'Afghanistan ne serve plus jamais de base d'opérations aux groupes terroristes.

Nous devons également sauvegarder les progrès réalisés par les femmes afghanes depuis la chute du régime des Taliban, étant donné que leur participation active à la reconstruction de l'État demeure d'une importance cruciale. À cet égard, l'Union européenne souligne la nécessité d'appliquer scrupuleusement la résolution 1325 (2000). L'Union européenne a déjà soulevé la question du rôle central et essentiel des femmes dans tous les domaines en Afghanistan. Comme l'a déclaré récemment la Haute Représentante à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars, « Les femmes font la différence. » Par conséquent, nous aimerions voir les femmes participer activement aux négociations sur l'avenir de leur pays.

L'Union européenne se félicite du climat plus constructif qui caractérise désormais les relations régionales. Il faut en attribuer le mérite au Président Ghani Ahmadzai et aux autres dirigeants de la région, qui ont déployé des efforts pour établir des liens de coopération entre leurs pays. L'Union européenne sait d'expérience que le renforcement de la sécurité et la prospérité sont interdépendants.

Les régions de l'Asie centrale et de l'Asie du Sud demeurent parmi les moins intégrées du monde. Tous les pays de la région pourraient bénéficier du renforcement de la coopération. Grâce aux structures de coopération qui seront établies dans le cadre de ces processus, les relations et les liens d'interdépendance entre ces pays seront renforcés, ce qui conduira à l'adoption d'une démarche commune et structurée qui permettra de surmonter les divergences de vues.

L'Union européenne est un fervent partisan du Processus d'Istanbul « Cœur de l'Asie » et d'autres processus dirigés par les pays de la région. Il convient de les revitaliser. La pleine application de l'Accord sur le commerce de transit entre l'Afghanistan et le Pakistan et d'autres accords peut jouer un rôle important en stimulant l'activité économique le long d'artères

économiques et de transport vitaux. À son tour, une activité économique plus intense peut améliorer les perspectives économiques des habitants des régions où règne l'insécurité.

Pour terminer, je tiens à dire que les Afghans appellent de ses vœux le rétablissement de la paix et de la sécurité dans leur pays. L'Union coopérera avec le Gouvernement d'union nationale et lui apportera son appui au cours de cette période difficile de transformation. Nous l'invitons à promouvoir un dialogue sans exclusive sur la réconciliation et la participation de tous les membres de la société à la vie politique. Une paix durable passe nécessairement par l'engagement constructif de tous les pays voisins. L'Union européenne œuvrera de concert avec les principaux acteurs de la communauté internationale en vue de la réalisation de cet objectif. La MANUA aura un rôle crucial à jouer dans la promotion de la paix et de la sécurité pour tous les Afghans, et nous tenons à réitérer son importance.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Lambertini (Italie) : Monsieur le Président, je suis ravi de faire mon intervention sous votre présidence, même si malheureusement, mes collègues n'ont pas préparé mon texte en français. Je vais passer à l'anglais, ce sera donc pour la prochaine fois.

(l'orateur poursuit en anglais)

Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, et l'Ambassadeur Tanin de leurs déclarations. Je voudrais également souligner que l'Italie s'associe à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne. Je vais faire quelques observations supplémentaires à titre national.

Tout d'abord, nous voudrions rendre hommage au travail réalisé par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et exprimer l'appui de l'Italie au renouvellement de son mandat, étant donné son action et sa contribution fondamentale à la coordination des efforts de la communauté internationale en faveur de l'Afghanistan en vue de la réalisation de notre objectif commun, à savoir l'accession du pays à la paix et au développement durable.

Je voudrais mettre en exergue la précieuse valeur ajoutée apportée par la MANUA au cours de la période électorale troublée de l'année dernière, qui a abouti à la formation d'un gouvernement d'union nationale et au

premier transfert démocratique du pouvoir de l'histoire de l'Afghanistan.

La fin de la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité et le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux forces afghanes – dans le cadre d'une collaboration fructueuse avec l'OTAN et d'autres pays, qui se poursuit par l'intermédiaire de la mission Soutien résolu – confirment l'importance du rôle et des activités futurs de la MANUA.

Les défis auxquels l'Afghanistan doit faire face demeurent considérables, en particulier en ce qui concerne la sécurité. En effet, nous ne pouvons pas faire abstraction de la gravité de la situation décrite dans le rapport établi par la MANUA, en collaboration avec le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, sur la protection des civils en période de conflit armé. Ce rapport fait état d'une augmentation de 22 % du nombre de victimes civiles en Afghanistan en 2014, par rapport à l'année précédente. Il s'agit de chiffres alarmants, qui font du rétablissement de la paix dans le pays un impératif.

Dans cette perspective, l'évolution des relations entre l'Afghanistan et d'autres acteurs régionaux est un facteur positif. Une coopération étroite entre les pays de la région est d'une importance capitale pour instaurer la paix et la stabilité, non seulement en Afghanistan, mais également dans toute la région.

Toutefois, l'accent mis sur le processus attendu de réconciliation nationale dirigé et pris en charge par les Afghans ne doit pas provoquer un retour en arrière dans les domaines de la démocratie et des droits de l'homme, en particulier les droits civiques des femmes, ou mener à faire la moindre concession au terrorisme. Ces progrès constituent un héritage qui doit être non seulement défendu, mais davantage consolidé.

L'Italie se tient aux côtés du Gouvernement d'union nationale et de ses dirigeants, qu'elle appuie pleinement, et elle appuie les efforts qu'ils déploient pour garantir la paix, la sécurité et la prospérité pour le pays et sa population. C'est la raison pour laquelle nous participons à la mission Soutien résolu, en particulier dans l'ouest du pays, et c'est l'objectif de notre assistance au titre de la coopération dans le cadre de l'action à long terme de l'Italie et de la communauté internationale dans son ensemble en faveur de l'Afghanistan.

Ce partenariat est fondé sur le principe d'engagements mutuels, comme cela a été affirmé à Tokyo et réitéré en décembre dernier à Londres, et il

exige de mener des réformes résolues dans le pays en ce qui concerne les processus démocratique et électoral et dans les domaines de la lutte contre la corruption, de la gouvernance administrative et économique et des droits de l'homme, en particulier les droits de la femme, car ces réformes sont essentielles pour permettre à l'Afghanistan d'avancer sûrement dans la voie de la consolidation de la démocratie et d'un développement socioéconomique durable et autonome.

C'est une responsabilité difficile à assumer, mais elle est également inévitable. C'est pourquoi il est si important de compléter l'équipe gouvernementale aux niveaux central et local. Nous espérons que ce sera bientôt le cas afin que le Gouvernement puisse œuvrer efficacement à l'application concrète des réformes et obtenir les résultats attendus. Nous sommes convaincus que pour que ces initiatives aboutissent, la MANUA doit continuer de jouer un rôle crucial. Cela donne à l'Italie une raison supplémentaire d'appuyer le renouvellement de son mandat.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Okamura (Japon) : Je voudrais d'abord exprimer ma gratitude à la France pour la tenue de cette séance très importante.

(l'orateur poursuit en anglais)

Je tiens également à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, de son exposé détaillé, et l'Ambassadeur Tanin de ses observations.

En outre, je m'associe aux autres États Membres pour saluer l'adoption aujourd'hui de la résolution 2210 (2015), qui renouvelle le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je tiens à féliciter sincèrement l'Ambassadeur Oyarzun Marchesi et la Mission permanente de l'Espagne de la manière dont ils ont dirigé le processus de renouvellement.

Cette année, l'Afghanistan va s'embarquer dans la voie de l'autonomie en entrant dans la Décennie de la transformation. Nous saluons la ferme détermination et la compétence avec lesquelles le Gouvernement et le peuple afghans luttent contre les problèmes importants auxquels est confronté le pays. Néanmoins, l'Afghanistan n'est pas seul. Les Conférences de Tokyo et de Londres ont confirmé que la communauté internationale est disposée à continuer d'appuyer l'Afghanistan, sur la base du concept de responsabilité mutuelle.

La prorogation du mandat de la MANUA témoigne de l'attachement de la communauté internationale à l'Afghanistan. Le Japon espère que la MANUA, qui incarne l'engagement de la communauté internationale aux côtés de l'Afghanistan, continuera de jouer un rôle important dans l'appui à un processus politique dirigé par les Afghans et au développement socioéconomique du pays.

Le premier transfert démocratique du pouvoir a marqué un tournant historique dans la quête d'autonomie de l'Afghanistan. Nous espérons que le Gouvernement d'union nationale, sous la direction concertée du Président Ghani et du chef de l'exécutif, M. Abdullah, parviendra à mettre en œuvre son ambitieux programme de réformes. Il est cependant regrettable que le Gouvernement ne soit toujours pas au complet six mois après que les partis soient parvenus à un accord. Nous appelons une fois de plus les nouveaux dirigeants à former un gouvernement d'union nationale sans exclusive à même de lutter contre les problèmes que connaît le pays.

À cet égard, je voudrais aborder trois aspects qui revêtent une importance particulière alors que l'Afghanistan entre dans la Décennie de la transformation, à savoir, premièrement, le renforcement de la gouvernance et des institutions; deuxièmement, la promotion de la réconciliation nationale; et troisièmement, la nécessité de jeter les bases d'un développement économique durable.

Premièrement, nous estimons que le renforcement de la gouvernance et des institutions sera essentiel en vue de parvenir à l'autonomie. Un élément essentiel de ce processus est le renforcement des forces de sécurité afghanes. Après l'achèvement de la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité, le Gouvernement afghan est maintenant appelé à assumer la pleine responsabilité de la sécurité et de l'ordre public. Nous sommes donc préoccupés par l'augmentation récente du nombre d'actes de terrorisme et de victimes civiles. C'est pourquoi le Japon continuera de contribuer au renforcement des capacités de l'Afghanistan en matière d'application des lois. Notre assistance dans ce domaine sera fournie principalement par le biais du Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan, auquel le Japon a jusqu'à présent versé plus d'un milliard de dollars.

Compte tenu de l'importance que revêt le maintien de la sécurité, nous espérons que l'Afghanistan et les donateurs internationaux parviendront, dans le cadre

d'un dialogue constructif, à se mettre d'accord sur un mode de gestion du Fonds qui soit fiable et acceptable pour toutes les parties concernées.

Deuxièmement, la réconciliation politique est cruciale pour garantir la stabilité à long terme en Afghanistan. C'est pourquoi le Japon attache une grande importance aux efforts déployés par le Gouvernement afghan à la tête du processus afghan de promotion de la paix, de la réintégration et de la réconciliation. Le Japon se félicite également du renforcement de la coopération entre l'Afghanistan et les partenaires régionaux, car cela crée un climat propice à la paix. De son côté, le Japon continuera d'appuyer la réintégration des ex-combattants en proposant une formation professionnelle et en promouvant la création d'emplois dans des domaines clés tels que l'agriculture.

Troisièmement, nous prenons note avec préoccupation du récent ralentissement économique. Cela a non seulement des répercussions sur les recettes du Gouvernement, mais également sur le bien-être des citoyens afghans. Il est donc absolument crucial que l'Afghanistan bâtisse une économie solide, endogène et durable. Le développement des infrastructures et des ressources humaines favoriserait la réalisation de cet objectif.

Le renforcement du secteur agricole revêt également de l'importance du fait du fort potentiel de création d'emplois de ce secteur. À cette fin, le Japon contribue au renforcement des infrastructures afghanes et facilite l'intégration du pays à l'économie mondiale. À ce titre, nous participons, entre autres, à la remise en état et à l'agrandissement de l'aéroport international de Kaboul, au renforcement des liaisons routières avec les pays voisins et à la remise en état des systèmes d'irrigation dans les zones rurales.

Par ailleurs, par le biais d'initiatives telles que le projet Promotion et renforcement des capacités afghanes aux fins d'un développement efficace, le Japon participe à la formation de responsables afghans qui dirigeront le processus de développement économique du pays pendant et après la Décennie de la transformation.

Le dicton veut qu'un voyage de mille lieues commence par un premier pas. Nous sommes certains que les millions d'Afghans qui ont écrit l'histoire en faisant entendre leurs voix en septembre dernier consolideront, en collaboration avec le Gouvernement d'union nationale, les fondements d'un Afghanistan stable et prospère.

En témoignage de la solidarité du Japon avec l'Afghanistan, le Gouvernement japonais a décidé de verser une contribution supplémentaire de 242 millions de dollars avant la fin du mois. Nous espérons que cela renforcera les premiers pas de l'Afghanistan dans la Décennie de la transformation. Le Japon, en collaboration avec la communauté internationale, se tient prêt à accompagner l'Afghanistan sur la voie de la réforme et de l'autonomie.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Çevik (Turquie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la présidence française d'avoir convoqué la présente séance. Je tiens également à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2015/151); le Représentant spécial, M. Nicholas Haysom, de son exposé; et l'Ambassadeur Zahir Tanin de sa déclaration.

L'Afghanistan se trouve à un moment charnière de sa transformation politique, économique et sécuritaire. Nous nous félicitons de la poursuite des processus de transition dans le pays. Cependant, les progrès importants enregistrés ces dernières années, y compris dans les domaines de la sécurité, de la démocratie, de la gouvernance, du renforcement des capacités et des institutions, du développement économique et des droits de l'homme, ne sont pas encore irréversibles. Le lancement de la Décennie de transformation nécessite des efforts accrus pour consolider les réalisations dans ces domaines.

Il est impératif que la communauté internationale maintienne son appui pour que l'Afghanistan devienne un pays pacifique, sûr et stable à même de répondre aux besoins de sa population. Les mesures que nous prenons aujourd'hui auront une incidence considérable sur la manière dont se déroulera la prochaine décennie. Nous attachons donc une importance particulière à la nécessité pour toutes les parties d'éviter d'avancer des dates intempestives suggérant un retrait de la présence de la communauté internationale en Afghanistan à un stade trop précoce qui ne correspondrait pas à la situation et aux besoins sur le terrain.

La résolution 2210 (2015), qui renouvelle le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), arrive à point nommé, alors que le changement et la transformation dominent l'ordre du jour afghan. Nous sommes convaincus que le rôle d'ensemble joué par la MANUA pour aider les Afghans

à bâtir un avenir radieux est d'une importance capitale. La Turquie continuera de soutenir les activités et les efforts de la MANUA à cet égard.

Il convient de saluer la détermination du Gouvernement d'union nationale à faire progresser l'Afghanistan. Nous accueillons favorablement et appuyons le solide programme de réforme entrepris par les dirigeants afghans, notamment dans les domaines de la gouvernance, de l'état de droit et de la lutte contre la corruption, ainsi que leurs efforts pour mettre en place un processus de réconciliation pris en main et dirigé par les Afghans eux-mêmes. Le soutien de la communauté internationale aux efforts du Gouvernement afghan, dans le plein respect des principes de direction, d'appropriation et de souveraineté de l'Afghanistan, s'avèrera particulièrement important.

La question des victimes civiles en Afghanistan continue d'être une source de grave préoccupation. Malheureusement, 2014 a été marquée par une augmentation de 22 % du nombre de victimes civiles par rapport à l'année précédente. Nous pensons que s'attaquer à ce problème doit demeurer l'une des priorités de nos objectifs communs.

En outre, nous condamnons les attentats terroristes perpétrés dans le pays depuis le dernier débat du Conseil de sécurité sur l'Afghanistan, en décembre 2014 (voir S/PV.7347), en particulier l'attentat commis contre un véhicule de l'ambassade de Turquie à Kaboul le mois dernier, qui a coûté la vie à un membre des Forces armées turques et en a blessé un autre. Nous réaffirmons notre conviction que ceux qui commettent de telles attaques ne parviendront pas à faire basculer l'Afghanistan dans l'instabilité, et redisons que nous serons toujours aux côtés de l'Afghanistan dans sa lutte contre le terrorisme.

Le rapport du Secrétaire général (S/2015/151) souligne au paragraphe 54 que « la paix reste le préalable indispensable à tout progrès politique et économique durable en Afghanistan ». De fait, la réussite d'un processus de réconciliation sans exclusive et dirigé par les Afghans contribuerait à éliminer les obstacles qui entravent le développement social, politique et économique.

Par ailleurs, en cette période de transformation, la coopération et l'engagement de la région sont plus importants que jamais. Nous accueillons favorablement tous les efforts de dialogue et de coopération bilatéraux et multilatéraux déployés à cette fin. En toute logique,

nous nous félicitons également du nouvel élan insufflé par le Processus d'Istanbul « Cœur de l'Asie ». Les projets concrets découlant d'une coopération accrue favorisent le développement économique, la stabilité et l'autonomie de la région.

La Turquie demeure déterminée à rester aux côtés du peuple afghan tout au long du processus de transition en cours, y compris dans les domaines de la sécurité et du développement. Outre ses contributions financières destinées à soutenir les Forces nationales de sécurité afghanes, la Turquie a endossé le rôle de nation-cadre pour Kaboul dans le cadre la nouvelle mission Soutien résolu.

La solidarité et l'engagement sans faille de la communauté internationale vont renforcer les espoirs du peuple afghan en un avenir radieux. La Turquie, quant à elle, continuera de contribuer à l'avènement d'un Afghanistan sûr, stable et prospère.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Khoshroo (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat sur la situation en Afghanistan. Je voudrais également remercier l'Ambassadeur de l'Afghanistan, M. Tanin, de sa déclaration, ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Nicholas Haysom, de son rapport (S/2015/151).

La République islamique d'Iran, étant donné ses liens culturels et historiques très étroits avec l'Afghanistan, a toujours œuvré en faveur de la paix, de la stabilité, de la sécurité et du développement socioéconomique en Afghanistan. Pour nous, si la sécurité règne en Afghanistan, cela signifie que la sécurité règne à nos frontières et dans notre région.

L'Iran a été l'un des premiers pays à saluer la formation du Gouvernement d'union nationale en Afghanistan, avec M. Ashraf Ghani comme Président et M. Abdullah Abdullah comme chef de l'exécutif. Ayant désormais repris le plein contrôle de ses affaires nationales, l'Afghanistan est aujourd'hui engagé sur la voie indispensable de la transformation. Fort d'un leadership déterminé et visionnaire, le nouveau Gouvernement va s'attaquer aux défis actuels de manière durable, stratégique et cohérente. Nous sommes convaincus que le Gouvernement d'union nationale est

le mieux à même de relever les défis majeurs que sont la paix et le développement.

Le dernier rapport du Secrétaire général sur l'Afghanistan évoque une possible intensification du conflit armé et de la violence au cours de l'été prochain, ce qui devrait susciter notre vive inquiétude à tous, ainsi que celle de tous les pays de la région. L'insécurité, l'instabilité et la pauvreté constituent le terreau le plus fertile pour l'essor rapide ou la résurgence des groupes extrémistes violents, voire pour l'enracinement de l'État islamique d'Iraq et du Levant en Afghanistan, comme l'a mentionné aujourd'hui le Représentant spécial, M. Haysom.

Malheureusement, le rapport montre que le nombre d'actes terroristes a augmenté au cours des derniers mois. Nous condamnons toutes les attaques violentes commises par des groupes terroristes, de même que toute coopération avec eux. Nous pensons en effet que cela les enhardit dans leur comportement odieux et nuit aux efforts visant à instaurer la paix en Afghanistan.

S'agissant de la question importante des arrangements de sécurité et des activités des contingents étrangers, y compris ceux de la mission Soutien résolu, nous estimons que ces activités doivent être menées avec la pleine approbation du Gouvernement, et en consultation permanente avec celui-ci. Il est indispensable que la communauté internationale démontre son engagement résolu à respecter la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité nationale de l'Afghanistan.

Pour ce qui est de la coopération bilatérale, le Ministre iranien des affaires étrangères s'est rendu à Kaboul le 20 janvier pour discuter de questions d'intérêt commun, comme la coopération en matière de sécurité et la mise en place d'une coopération stratégique bilatérale. Cette visite a été précédée par la signature, le 15 décembre à Téhéran, par le commandant des gardes frontière iraniens et son homologue afghan d'un mémorandum d'accord visant à renforcer la coopération dans la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue. L'Iran est disposé à accroître sa coopération bilatérale, en particulier concernant les questions de sécurité, la lutte contre les stupéfiants, la réalisation de projets et la mise en place d'une coopération économique dans les domaines de l'infrastructure et de l'agriculture, ainsi que la recherche d'une solution durable pour les réfugiés afghans.

Il y a également un grand potentiel à explorer dans les domaines du commerce et du transit. L'achèvement du projet de chemin de fer devant relier Harat en Afghanistan à Khaf en Iran et la volonté de l'Iran de mettre à disposition ses installations portuaires de Chabahar en sont deux exemples d'actualité. Il faut arrêter la version définitive de l'accord tripartite signé entre l'Inde, l'Afghanistan et l'Iran si nous voulons aller de l'avant avec les sujets qui y sont abordés.

En ce qui concerne la lutte contre les stupéfiants, nous sommes particulièrement préoccupés par les informations selon lesquelles la culture du pavot à opium en Afghanistan a presque doublé depuis 2012. Il s'agit là d'une menace réelle pour la région et au-delà et la communauté internationale se doit d'y répondre. Nous nous félicitons des initiatives régionales prises par les pays de la région, notamment la Chine, le Pakistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan et l'Iran, à cette fin.

L'appui et l'engagement sans faille des donateurs internationaux, des autorités afghanes et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sont indispensables aux efforts visant à dissuader ceux qui seraient tentés de se livrer à la culture du pavot et au trafic de drogues. Il s'agit là non seulement d'un défi capital en matière de santé publique, mais aussi, et surtout, d'une source majeure de revenus pour les groupes extrémistes et terroristes. C'est pourquoi la communauté internationale doit appuyer en particulier l'initiative trilatérale sur la coopération dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants, lancée par l'Afghanistan, l'Iran et le Pakistan. Il s'agit d'une initiative utile qui sera bénéfique tant pour l'Afghanistan que pour les pays de transit et de destination.

Des millions de réfugiés afghans vivent encore en Iran. La baisse du taux des retours volontaires souligne l'importance de répondre aux besoins raisonnables des réfugiés rapatriés en Afghanistan afin d'inverser cette tendance, et met en relief la nécessité de mobiliser une aide internationale plus conséquente pour les pays d'accueil des réfugiés afghans en attendant leur rapatriement.

Nous soutenons les efforts déployés par la MANUA et les organismes des Nations Unies pour apporter à l'Afghanistan une assistance en matière de développement et de reconstruction par le biais d'une solide collaboration régionale dans des domaines tels que la sécurité des frontières, l'immigration, le retour des réfugiés et les mesures de lutte contre les drogues.

Le rôle de la MANUA doit être encore renforcé à la lumière des événements politiques et socioéconomiques importants en Afghanistan. La participation future de la MANUA sera approfondie et intensifiée, compte tenu de son rôle exceptionnel et des défis variés et de plus en plus complexes auxquels elle se heurte.

Qu'il me soit permis de conclure en exprimant mes meilleurs vœux au peuple afghan à l'occasion de notre nouvelle année – et de la leur – le Novruz. Je leur adresse tous mes vœux de paix et de prospérité pour la nouvelle année qui commence le premier jour du printemps.

Le Président : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Australie.

M^{me} Bird (Australie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, de son exposé et de son action à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Qu'il me soit également permis de saluer le Représentant permanent de l'Afghanistan, M. Zahir Tanin, pour l'importante contribution qu'il continue d'apporter.

L'Australie se réjouit qu'aujourd'hui le Conseil de sécurité ait reconduit à l'unanimité le mandat de la MANUA pour une nouvelle période de 12 mois. Alors que l'Afghanistan assume pleinement le contrôle de ses affaires, l'Organisation des Nations Unies continue de jouer un rôle central dans la conduite des efforts internationaux visant à apporter une aide à l'Afghanistan pendant la Décennie de la transformation, notamment par le biais de ses bons offices et de la coordination entre les donateurs, ainsi que dans le domaine des droits de l'homme et de l'aide humanitaire.

L'année 2015 marque le début d'un nouveau chapitre dans l'histoire de l'Afghanistan. Pour la première fois depuis l'époque des Taliban, les Forces nationales de sécurité afghanes sont chargées d'assurer la sécurité du pays. Le nouveau Gouvernement d'union nationale, dirigé par le Président, Ashraf Ghani, et le chef de l'exécutif, Abdullah Abdullah, s'est engagé dans un ambitieux programme de réformes.

La mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan a conclu ses opérations à la fin de 2014 après 13 ans d'activités et a été relayée par la mission non militaire Soutien résolu, dirigée par l'OTAN, qui est chargée de former, de conseiller et d'aider les forces de sécurité afghanes. L'Australie fournit du personnel militaire à la mission Soutien résolu

et 100 millions de dollars par an jusqu'en 2017 pour accompagner les Forces nationales de sécurité afghanes.

Les victimes civiles demeurent une préoccupation sérieuse et ont malheureusement continué à augmenter durant l'année écoulée. Nous remercions la MANUA de ses rapports sur le nombre de victimes civiles en Afghanistan.

Le Gouvernement d'union nationale a accompli beaucoup durant ses premiers mois, mais l'économie et les finances publiques du pays restent un grave sujet de préoccupation. Nous nous félicitons de la vision d'un programme de réformes ambitieux présentée par le Président Ghani dans son document intitulé « Sur la voie de l'autonomie ». Nous applaudissons également l'action menée par le Gouvernement afghan pour lutter contre la corruption, en particulier la réouverture de l'enquête sur la fraude à l'encontre de la Banque de Kaboul et les mesures récemment prises pour réduire les pertes au sein de l'administration des douanes et des recettes du pays. Nous attendons avec intérêt le plan d'action pour la mise en œuvre des priorités définies dans le document du Gouvernement afghan « Sur la voie de l'autonomie ».

La réforme du système électoral, fondée sur les leçons tirées de l'expérience des deux tours de scrutin en 2014, contribuera à l'édification d'une démocratie dont les Afghans pourront être fiers. L'Australie s'est félicitée de l'engagement du Président Ghani en faveur de la réforme électorale, notamment la mise en place, comme prévu, de la Commission de la réforme électorale. Nous exhortons le Gouvernement afghan à en faire une priorité. En outre, nous encourageons le Gouvernement afghan à nommer un Conseil des ministres complet et sans exclusive, lorsque le Parlement afghan reprendra ses travaux après les vacances judiciaires d'hiver.

L'Afghanistan a fait d'énormes progrès dans des domaines clefs du développement humain depuis 2001. Le défi que doit désormais relever le Gouvernement afghan est de protéger les acquis obtenus au cours des 14 dernières années, notamment en matière de prestation des services de base tels que les soins de santé et l'éducation.

L'Australie espère également que le Gouvernement afghan continuera d'œuvrer à l'amélioration de la situation des femmes et des filles au sein de la société afghane. Nous nous sommes félicités de l'engagement renouvelé du Gouvernement afghan envers les droits des femmes et des filles et notamment de l'adoption des mesures visant à appliquer le plan d'action national

sur les femmes, la paix et la sécurité. La mise en œuvre intégrale du plan d'action et de la loi relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes doit être une priorité.

Parvenir à un règlement politique avec les Taliban jettera les bases d'une paix durable en Afghanistan et dans la région. Le Gouvernement d'union nationale a accompli des progrès impressionnants dans le renforcement de ses relations à l'échelle régionale, ce qui constitue une première étape essentielle en vue de créer les conditions nécessaires à la tenue de pourparlers officiels entre le Gouvernement afghan et les Taliban. Les perspectives de paix sont encourageantes. Nous engageons vivement l'Afghanistan et ses partenaires à continuer d'aborder la réconciliation avec détermination et pragmatisme.

Le Président : Je donne la parole au représentant de la Slovaquie.

M. Ružička (Slovaquie) (*parle en anglais*) : La Slovaquie tient, tout d'abord, à s'associer à la déclaration faite précédemment au nom de l'Union européenne (UE).

Je voudrais également remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2015/151) et souhaiter la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Nicholas Haysom. Je le remercie de son exposé et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions. Nous croisons les doigts pour sa mission et sommes certains qu'il la mènera à bien. La Slovaquie continuera d'offrir son plein appui à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration et des efforts inlassables qu'il déploie pour que son pays connaisse un avenir meilleur.

La Slovaquie se réjouit que l'Afghanistan soit entré dans la Décennie de la transformation début 2015, après avoir repris le contrôle et la responsabilité de ses affaires nationales. Nous prenons note avec satisfaction de la nature des relations mutuellement respectueuses entre les dirigeants afghans, le Président Ashraf Ghani et le chef de l'exécutif Abdullah Abdullah, ainsi que leurs équipes. Cette attitude est la seule façon d'aller de l'avant pour relever les défis auxquels est confronté le pays de manière durable, stratégique et cohérente.

Je voudrais évoquer les diverses difficultés auxquelles l'Afghanistan se heurte.

Malgré la nature instable des conditions de sécurité, l'Afghanistan n'est pas seul. Il y a maintenant la mission Soutien résolu, qui est un élément tout à fait nouveau reposant sur de nouvelles bases. Comme énoncé dans la résolution 2189 (2014), adoptée par cet organe en décembre 2014, cette opération non militaire de formation, de conseil et d'assistance travaillera en étroite coordination avec le Gouvernement afghan. Je suis fier que mon pays en fasse partie. Nous devons également reconnaître le travail accompli par la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan, une mission civile qui est axée sur la formation de la police et l'état de droit et à laquelle la Slovaquie contribue également. Tous ces engagements contribuent à une amélioration du secteur de la sécurité et doivent être pleinement appuyés par l'ensemble des principales parties prenantes.

Concernant l'évolution de la situation politique, les dirigeants afghans peuvent entièrement compter sur l'appui de la communauté internationale, y compris de la Slovaquie. Cependant, l'appui le plus important ne peut – et ne doit – venir que du peuple afghan. C'est à ses représentants de montrer qu'ils méritent sa confiance et leur crédibilité en donnant l'exemple. Nous encourageons toutes les mesures propices à la poursuite de la stabilisation du pays, notamment à une direction politique saine dans le cadre du processus des élections parlementaires et du programme de réforme. Le processus de réconciliation est une condition préalable fondamentale du développement durable de l'Afghanistan. Nous invitons les dirigeants afghans à donner l'exemple à leurs homologues et aux candidats potentiels, à Kaboul, comme dans les autres provinces, pour que puisse être mené à bien un calendrier ambitieux d'élections comme de réformes.

Les réformes économiques, financières et budgétaires sont peut-être les types de réforme les plus délicats dans l'optique d'un développement pacifique. Et je pense que le peuple slovaque a d'ores et déjà illustré cette affirmation dans les réformes économiques de fond que nous avons menées ces 20 dernières années. Comme je l'ai déjà souligné auparavant, l'Afghanistan n'est pas seul, et la Slovaquie tient, aux côtés d'autres pays et organisations, à poursuivre ses programmes d'assistance au développement. Cela étant, nous pouvons dire d'expérience, au niveau national, que l'aide internationale ne peut servir qu'à surmonter les difficiles problèmes qui surgissent pendant la phase initiale de la transformation d'un pays. La partie la plus

délicate et la plus douloureuse, est celle de la réforme structurelle en profondeur. Elle est impérative, tant pour encourager les investisseurs étrangers privés que pour développer les petites et moyennes entreprises du pays. Encore une fois, la Slovaquie est toujours prête à faire profiter ceux qui le souhaitent des enseignements de sa propre expérience de transformation.

S'agissant de la coopération régionale, nous avons pris note avec satisfaction de l'interaction positive accrue de l'Afghanistan avec ses voisins, qui vient en complément des efforts que fait l'Afghanistan pour renforcer les relations régionales. L'appui de ces pays revêt un caractère critique et tout à fait essentiel, en particulier pour la lutte contre les menaces transfrontières, telles que les stupéfiants et le trafic de drogues.

La Slovaquie appuie sans réserve l'avènement d'un Afghanistan libre et démocratique. Nous en appuyons le développement économique et social, conformément aux traditions et aux souhaits de son peuple. Les dirigeants afghans, notamment le Président Ghani et le chef de l'exécutif, M. Abdullah, ont su offrir à leur peuple une vision propre et un espoir. Nous sommes heureux que le programme de réforme s'attache également aux domaines de la protection des civils, de la situation des femmes et des filles, de la liberté d'expression et de la responsabilité des acteurs fondée sur le respect de l'état de droit.

L'accent mis sur la nécessité des réformes économiques dans ma déclaration n'est pas fortuite : la croissance d'une économie illicite pourrait gravement compromettre les efforts du Gouvernement, nuire aux initiatives diverses ou collectives des citoyens afghans soucieux d'entreprendre et, en définitive, arrêter l'Afghanistan sur sa lancée vers une vie meilleure, d'une qualité jusque là inégalée. Je suis convaincu que le Gouvernement afghan a conscience de l'ampleur de l'enjeu et nous nous réjouissons par avance de travailler en coopération étroite avec Kaboul, s'il sollicitait notre assistance. Je reste positif et optimiste. Enfin, je remercie encore une fois le Représentant spécial, M. Haysom, ainsi que toute l'équipe de la MANUA, dont le travail est toujours remarquable. Je présente au peuple afghan tous mes vœux pour une année très réussie et riche d'espoirs et d'horizons nouveaux.

Le Président : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

La séance est levée à 13 h 15.